

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- 1°—LE TOMBEAU DE CHAMPLAIN, 1880, petit in-12, 92 pages.—Ouvrage couronné.
- 2°—LES CERCLES AGRICOLES, 1881, petit in-12, 66 pages.
- 3°—ÉTATS-UNIS, MANITOBA ET NORD-OUEST, 1882, in-32, 184 pages.
- 4°—FÊTE NATIONALE DES CANADIENS-FRANÇAIS A WINDSOR, 1883, in-32, 152 pages.
- 5°—HISTORIQUE DE L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, 1888, in-32, 88 pages.
- 6°—JACQUES-CARTIER, 1889, in-12, 350 pages.—Ouvrage couronné.
- 7°—LE SÉMINAIRE DE NOTRE-DAME DES ANGES, 1890, in-8, 36 pages.
- 8°—LA NOUVELLE-FRANCE, 1891, in-8, 400 pages.



Champlain-

SAMUEL
CHAMPLAIN

FONDATEUR DE QUÉBEC ET PÈRE DE LA NOUVELLE-FRANCE

HISTOIRE
DE SA VIE ET DE SES VOYAGES

PAR

N. E. DIONNE

TOME PREMIER

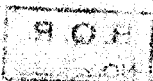
BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-ANNE



QUÉBEC
A. COTÉ ET C^o, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE DU FORT, 8

1891



INTRODUCTION

Parmi les nombreux travaux que nous a légués M. l'abbé Laverdière, se trouve une *Notice biographique* du fondateur de Québec, modeste ouvrage que l'on peut considérer cependant comme le couronnement de la réédition de ce beau monument historique, appelé *Œuvres de Champlain*. Cette biographie ne fait qu'effleurer les traits les plus saillants de la carrière du fondateur de Québec. Voilà pourquoi n'y rencontre-t-on que de courts passages relatifs à ses découvertes et à ses explorations dans la Nouvelle-France et le long des côtes de la Nouvelle-Angleterre. Cette lacune devenait donc inévitable, dans le cadre restreint que s'était tracé le très regretté bibliothécaire de l'Université-Laval.

En entreprenant d'écrire la vie de Champlain, nous avons résolu de ne rien omettre de ces

longues courses aventureuses, que notre Fondateur a lui-même décrites avec une profusion de détails sur les coutumes et les mœurs des aborigènes que l'on est surpris de rencontrer sous la plume d'un écrivain peu familier avec les divers idiomes. Nous avons mis à cette tâche ingrate tout le soin possible. Cependant nous devons avouer avec franchise qu'il nous a fallu du courage et de la persévérance pour extraire la substance de cette masse de renseignements, j'etés un peu pêle-mêle dans les deux éditions que comporte une partie intégrante de ses *Œuvres*. Aussi espérons-nous que le public nous pardonnera toutes les imperfections qui pourraient s'être glissées dans cet ouvrage, pour ne tenir compte que de notre bonne volonté.

Mais alors, dira-t-on, n'avez-vous pas trop présumé de vos forces, en essayant d'écrire la vie de l'immortel Champlain, de cet homme extraordinaire, qui fut non seulement le Fondateur de Québec, mais encore le Père de la Nouvelle-France? Nous ne le craignons que trop, hélas! mais, dites-nous, compatriotes, et vous surtout, citoyens de Québec, l'heure n'est-elle pas sonnée

où il importe de faire connaître par le menu les phases de la carrière mouvementée de ce fils de pêcheur, humble par la naissance, mais grand par le cœur et l'esprit, et devenu l'un des plus illustres rejetons de notre vieille mère-patrie. Aujourd'hui que le nom de Champlain est dans toutes les bouches, que, de toutes parts, des hommes noblement inspirés unissent leurs efforts pour ériger au premier gouverneur du Canada un monument digne du pays et de la ville qu'il a fondés, le moment n'est-il pas bien choisi de populariser ce héros, dont la vie fut consacrée au service de la Religion et de la Patrie ?

Faire connaître un homme aussi bien doué, n'est-ce pas, en outre, une œuvre utile ? Si, en nous efforçant de remémorer les états de service de Champlain, nous avons constaté avec chagrin notre impuissance, d'un autre côté, nous aurons eu la consolation d'avoir travaillé, dans la mesure de nos forces, à grandir sa mémoire au sein de notre population. Avec nous elle admirera sa conduite désintéressée, son détachement des biens terrestres, son courage, sa loyauté, sa foi profonde, son amour du prochain, enfin tout ce bel

ensemble de qualités qui ne se rencontrent que rarement réunis chez le même individu, à un degré aussi éminent. Pourrions-nous vanter assez cet esprit d'abnégation qui lui fit endurer, sans se plaindre, l'ingratitude de certains interprètes et employés des marchands ; cette charité à l'égard des indigènes et des colons, qui le poussait à les protéger en toutes circonstances ; le zèle qu'il déploya pour procurer la gloire de Dieu, qui lui faisait dire en la prise des forteresses, ni le gain des batailles, ni la conquête des pays ne sont rien en comparaison du salut des âmes, et que la conversion d'un infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume" ; ce même zèle qui l'induisit à traverser l'océan, pour attirer des missionnaires de France ; sa déférence enfin à l'égard de ces religieux qui n'eurent jamais de meilleur ami.

Ces nobles qualités du cœur brillaient en Champlain d'un vif éclat. Son intelligence n'était pas moins remarquable. Comme fondateur, il n'a jeté les bases que d'une seule ville, mais il aurait bientôt attaché son nom à Montréal et aux Trois-Rivières, si Dieu ne l'eut pas ravi si tôt à l'affec-

tion de son peuple. Il possédait à un haut degré le génie colonisateur, et c'est dans ce rôle, si difficile de tout temps, qu'il fit preuve de sagesse et de clairvoyance, et dans le choix des colons, et dans la direction qu'il sut imprimer à leurs premiers efforts. L'intelligence de Champlain se révèle dans de nombreux écrits, où l'observateur judicieux et pénétrant coudoie le savant et le marin aussi hardi qu'expérimenté. Comme cosmographe, il a eu l'immense mérite d'avoir surpassé tous ses devanciers, par l'abondance des descriptions et l'agencement heureux des données géographiques. C'est un nouveau titre de gloire que l'on doit ajouter à sa couronne resplendissante de tant de rayons lumineux. Plusieurs historiens, même de ceux qui ne comptent pas parmi les admirateurs des œuvres françaises, lui ont rendu le témoignage d'avoir fait entrer la science cartographique dans une nouvelle ère de progrès. Naturaliste, géographe, marin, cosmographe : Champlain était tout cela à la fois, et dans une mesure hautement remarquable pour l'époque où il vivait.

Est-il besoin d'appuyer sur la moralité de notre vertueux fondateur ? Qui voudrait exalter sa

chasteté, il lui suffirait de redire le témoignage des Hurons, qui, plus de vingt ans après sa mort, se complaisaient à le citer comme un modèle de cette vertu angélique, particulière aux âmes d'élite et marquées du sceau de la prédestination. Pas un gouverneur, sous l'ancien régime, n'a donné d'aussi grands exemples de foi, de piété, et de droiture d'intention. Aussi que de beaux sujets d'édification à tirer de cette vie chrétienne, embaumée du parfum des plus héroïques vertus.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur la carrière de Champlain. Esquissée à grands traits, elle nous fera mieux comprendre la marche que nous avons dû suivre dans notre travail. Nous avons d'abord pensé qu'un volume nous suffirait à faire aimer et bénir l'admirable dévouement de notre héros. Nous nous étions trompé ; l'abondance et la richesse des matières nous ont forcé à diviser notre ouvrage en plusieurs volumes. Près de quarante années de voyages et de découvertes ne sauraient être racontées en moins d'espace que Champlain lui-même en a consacré, dans ses œuvres écrites, à relater les événements de sa vie. Aussi tenons-nous de lui-même la plupart des

renseignements qui nous ont servi à rapporter à notre tour les faits inhérents à sa personne.

Avant de devenir fondateur de colonies, Samuel Champlain servit dans l'armée française, par pur dévouement à la religion catholique. Ce fut le premier acte public de sa carrière agitée. Voulant ensuite goûter de la mer, il profita de la première occasion qui s'offrit, pour s'engager sur une flotte espagnole, plutôt dans le but de s'instruire dans des voyages au long cours, que de faire le coup de feu contre les ennemis de la fière et glorieuse Espagne.

La Providence, qui dispose des hommes comme elle l'entend, et toujours pour le mieux, le tira de cette vie d'aventures, pour le diriger vers nos plages, auxquelles les Européens, jusque là, n'avaient fait qu'aborder, sans s'y établir. Si la France n'avait pas complètement oublié le Canada découvert par l'un de ses enfants, elle l'avait beaucoup trop négligé. Il était réservé au modeste Saintongeais d'opérer ce prodige de réussir à attirer l'attention de la cour sur un pays qui appartenait à la couronne française par droit de décou-

verte, et dont elle devait plus tard, à ce titre, revendiquer la propriété.

Pendant que Pierre du Guast perdait son temps et creusait sa bourse à vouloir coloniser l'îlet de Sainte-Croix et le port Royal, Champlain utilisait son séjour en Acadie et reconnaissait le littoral de la Nouvelle Angleterre. Il travaillait en même temps, et non sans succès, à détourner les espérances de fortune qu'entretenait de Monts du côté de la Floride, pour les concentrer sur les rivages du fleuve Saint-Laurent, *l'ornement du pays*. Alors Québec fut fondé ; alors commença l'histoire de notre colonie, avec son " caractère d'héroïsme et de simplicité antique que lui communiquent, dit Ferland, la religion et l'origine du peuple canadien."

Québec était fondé, mais tout était à faire, et avec quelles ressources ? C'est ici que Champlain entre activement en scène. Que de luttes énergiques contre les monopoleurs du commerce des fourrures ? Que d'ambitions de fortune à faire taire par delà l'Atlantique ? Que de rivalités à apaiser de ce côté-ci, là où le commerce offrait

quelque avantage? Livrée toute vive aux mains de marchands, dont les visées ne dépassaient pas le désir effréné de s'enrichir, la Nouvelle-France gémit, pendant de longues années, sous le régime ruineux des compagnies mercantiles. Champlain eut bientôt saisi leurs tendances mercenaires, et lui, qui voulait, avant tout, fonder une colonie stable, fut obligé de lutter sans relâche contre ces hommes, qui se prévalaient de privilèges royaux pour détruire ce qu'il édifiait jour par jour, au prix des plus pénibles labeurs. Rien ne lui semble difficile quand il s'agit de consolider son œuvre. En vingt ans, il traverse dix-huit fois la mer, souvent dans des vaisseaux si fragiles, qu'il fallait avoir une témérité plus qu'ordinaire pour affronter une navigation aussi périlleuse. Chacun de ses voyages est pour le bien de la colonie. Prières, supplications, il met tout en jeu pour arracher à la cour un règlement de commerce qui ne soit préjudiciable à personne. Encouragé par les uns, rebuté par les autres, il n'hésite pas dans son désir de sauver les colons de la ruine. Mais un jour arriva, jour trois fois malheureux, où il lui fallut céder devant le plus terrible ennemi qui se fût jamais dressé

devant lui : la famine ! Ce fléau torturait Québec depuis plusieurs mois, quand une flotte anglaise vint menacer de ses canons la vie des quelques Français groupés autour du fort Saint-Louis. Comment résister à tant de calamités ? Il ne le pouvait pas, même s'il l'eut voulu, n'ayant à sa disposition ni pain ni poudre. Québec capitula honorablement, et son fondateur, subissant le sort des armes, reprit avec le plus grand nombre, le chemin de la France. C'était, pour Champlain, l'exil.

Jamais homme ne ressentit autant de chagrin que le père de la Nouvelle-France, qui voyait en un seul jour l'anéantissement de vingt années de travaux incessants. " Les jours me paraissent des mois," s'écriait-il sans cesse. Se décourage-t-il dans son malheur ? Renonce-t-il pour toujours à sa colonie qu'il a entourée de tant de soins, et qu'il a, pour ainsi dire, enlevée à la rapacité de compatriotes sans cœur ? Loin de se laisser abattre par l'adversité, Champlain à qui le malheur apporte comme un regain de courage, travaillera à faire restituer à ses anciens maîtres, un pays qui leur a été enlevé au mépris d'un traité solen-

nellement conclu. Il ne se lassera point, tant qu'il n'aura pas planté lui-même, sur la cime du cap Diamant, le drapeau fleurdelisé de son roi.

En 1633, Champlain quittait de nouveau la France, pour venir prendre les rênes du pouvoir. C'est à Québec qu'il vivra encore pendant deux années, à côté de ses chers colons et des sauvages, ses amis, avant que d'aller rendre compte au grand Maître de son administration. Du haut de son petit fort, il voit avec orgueil se développer le rameau qu'il a transplanté de France. Du côté de Beauport, des maisonnettes de jolie apparence s'élèvent à proximité du manoir seigneurial. Sur les bords de la rivière Lairet, les Jésuites ont fait ériger un modeste couvent, qui sert à la fois de résidence aux religieux et de séminaire aux petits enfants des bois. L'agriculture commence à prendre de l'essor; Robert Giffard et des immigrants venus du Perche et de la Normandie, ont déjà grossi le faible noyau de population resté au pays après la capitulation de Québec. Près du fort, le petit clocher de Notre-Dame-de-Recouvrance annonce aux habitants que le vœu du gouverneur a été fidèlement rempli.

La colonie allait donc entrer dans une nouvelle ère de prospérité, de paix et de bonheur, quand le jour même où l'Eglise fête la naissance du Rédempteur de l'humanité, tout Québec assistait en larmes aux derniers moments de celui qui avait été son sauveur et son fondateur. Le 25 décembre 1635, après avoir reçu une dernière absolution du Père C. Lalemant, Champlain quittait cette vallée de larmes, pour aller recevoir la récompense de quarante années de dévouement à la Religion et à la Patrie de ses pères.

La première période, qui fait le sujet de ce volume, comprend les voyages de Champlain aux Indes, à Tadoussac, son séjour en Acadie, et l'histoire de la colonie, depuis la fondation de Québec, jusqu'à l'arrivée des Pères Récollets en 1615. Prise dans l'ensemble, cette phase peut être considérée comme la plus importante au point de vue des explorations et des découvertes.

Le second livre aura surtout pour objet de faire connaître les efforts des missionnaires récollets pour convertir les sauvages, et l'appui qu'ils reçurent de Champlain dans leur œuvre d'évangélisation. Ce fut durant cette période que les pre-

miers colons vinrent se fixer à Québec. Jusque là, Champlain n'avait eu pour compagnons sur cette terre étrangère, que des interprètes, des commis et des employés, gens peu disposés à se fixer au pays. Deux compagnies de marchands viendront en conflit, et la colonie sera sérieusement menacée dans son existence. Ce n'est que grâce à une sage intervention de la part de Champlain, que les querelles s'apaiseront, et que la paix règnera bientôt au sein de la population. Ce second livre embrassera une période de dix années, de 1615 à 1625.

Avec l'arrivée des Jésuites le cercle des missions sauvages prendra plus d'extension. La traite, durant cette période de 1625 à 1629, se continue toujours sur un grand pied, avec une organisation plus régulière. La création de la compagnie des Cent-Associés, sous l'impulsion du noble cardinal de Richelieu, aurait sauvé Québec de la ruine, si des circonstances malheureuses n'eussent empêché la flotte de Roquemont d'arriver à bon port. La famine suivit ce contre-temps, et, après elle, la capitulation de Champlain et sa rentrée en France.

Tels sont les divers sujets qui entreront dans le cadre d'un troisième livre.

En fin, un dernier livre sera consacré au récit des événements des six dernières années de la vie de Champlain. Le pays est redevenu français ; les colons arrivent en assez bon nombre ; les Jésuites, de retour depuis 1632, établiront bientôt des résidences dans les endroits où le besoin de missionnaires se fait le plus vivement sentir ; Champlain régularise les affaires de traite, en fixant un marché unique aux nations qui s'y livrent ; enfin, la colonie progresse sous le double aspect religieux et matériel, lorsque la mort vient frapper son premier gouverneur, et l'enlever à l'affection des Français et des Sauvages.

Puisse cet humble travail tourner entièrement à la gloire de notre fondateur ! Puissent aussi nos compatriotes puiser dans ces pages qui leur sont dédiées, l'amour de leurs ancêtres, et pour Champlain, le respect et l'admiration !

VIE DE
CHAMPLAIN

PREMIÈRE PARTIE

1570 à 1615

CHAPITRE PREMIER

JEUNESSE DE CHAMPLAIN—1570—1599

Fondation de Brouage. — Son histoire.—Naissance de Champlain. — Son enfance. — Sa famille. — Entre dans l'armée. — Voyage en Espagne. — Le capitaine Provençal. — Champlain décide de prendre part à une expédition aux Indes Occidentales. — Don Francisque Colomb. — Départ pour l'Amérique espagnole.

La fondation de la ville de Brouage remonte à l'année 1555. Jacques de Pons, à qui l'on attribue l'honneur d'avoir jeté les premières assises de la future patrie de Samuel Champlain, n'eut pas la satisfaction de lui laisser le nom de Jacopolis, dont il

avait d'abord été question. Son origine véritable se rapporte à une tour appelée Brouë, que l'on voyait quelques années plus tard se dresser du fond du bras de mer, qui, en s'avancant à deux lieues dans les terres, formait au moyen-âge un port des plus célèbres, comme marché d'échanges, des bords de l'océan, et que l'on croit avoir été le *Portus Santonum* de Ptolémée. Le lieu choisi pour le site de la nouvelle ville était marécageux, rempli de cailloux et de sables, produits du délestage des navires venant du nord pour s'y charger de sel.

Brouage, située, comme l'on sait, sur les côtes de la Saintonge, à une faible distance de La Rochelle, dut subir à plusieurs reprises le sort de son opulente voisine. Quelque temps après la bataille de Saint-Denis, en 1567, La Rochelle, s'étant livrée aux huguenots, devint la place d'armes du parti dans tout l'ouest de la France. L'amiral de Coligni, le prince de Condé, et la reine Jeanne d'Albret avec son jeune fils, Henri de Navarre, l'avaient choisie pour leur résidence. Brouage, également passée aux mains des protestants, leur fut enlevée par Rivière-Puy-Taillé, après la bataille de Moncontour, en 1569. Sept mois plus tard, elle retombait au pouvoir du comte de La Rochefoucauld, l'un des chefs huguenots, assisté de Jacques Sore, corsaire célèbre par son audace et ses cruautés.

S'étant un jour emparé d'un navire espagnol, il fit mettre à mort tous les Jésuites qu'il portait. Sa renommée sur les mers n'avait pas cependant éclipsé la réputation du capitaine Polain, le grand et valettreux défenseur de la cause catholique sur la Méditerranée et l'Atlantique. Après s'être emparé de Brouage, Polain fut un jour obligé, devant les forces supérieures de ses adversaires, de l'évacuer, mais non sans offrir de la résistance. Une fois maître de la ville, Mirambeau, autre chef huguenot, l'entourna d'un fossés, l'entoura d'un bon rempart et de murailles garnies de flancs et de ravelins. Dès lors, écrit La Popelinière, le havre de Brouage était estimé, par toutes les nations, être le port le plus sûr et le plus commode qui fût en Europe.

Un an après la proclamation de la sainte Ligue (1577), les catholiques, commandés par Charles de Lorraine, duc de Mayenne, vinrent mettre le siège devant Brouage. Après une succession d'engagements entre les flottes des ligueurs et des huguenots, la ville saintongeoise, se voyant sans secours, fut forcée de capituler. Ce fut durant cette guerre, aussi longue que désastreuse, que le roi de Navarre, au désespoir de ne pouvoir arracher Brouage aux mains de Saint-Luc, son habile défenseur, prit le parti extrême de ruiner son havre si commode, " le plus

beau que la mer eût formé sur ces côtes, „ en coulant à l'entrée du chenal vingt bâtiments chargés de pierre. A dater de ce moment (1586), Brouage ne fit que décroître en importance. Ses salines conservèrent longtemps leur réputation, et l'on vit, pendant le XVII^e siècle, les pêcheurs de Bretagne et de Normandie, aussi bien que ceux de l'Aunis, accourir s'y approvisionner de sel pour leurs pêcheries en Acadie, dans la baie des Chaleurs et au Cap-Breton. La fièvre non moins que le retrait de la mer a fait de Brouage, le misérable hameau que l'on s'étonne de voir fièrement entouré de remparts et de bastions. (1)

Tels sont, en résumé, les principaux événements qui se rattachent à l'existence mouvementée à l'origine, puis calme et obscure, de la patrie de Samuel Champlain. L'immortel fondateur de Québec y vit le jour, vers l'année 1570. La *Biographie Saintongeoise* croit que ce fut en 1567. Mais il ne faut pas ajouter une trop grande foi à ce dire, vu que l'auteur ne mentionne aucune autorité à l'appui. Les dictionnaires biographiques n'ont fait à l'égard de cette date que se copier les uns les autres. Les archives de Brouage sont muettes sur cette naissance. Aussi les chercheurs les mieux disposés sont-ils revenus dé-

(1) Géographie universelle par E. Reclus, p. 513.

couragés de leurs pérégrinations à travers les monuments de la ville à laquelle revient l'honneur de cette paternité illustre. Champlain, lui-même, ne parle jamais de son âge dans les nombreux écrits qu'il a laissés après lui. Dans une circonstance pourtant, il dit, mais d'une manière bien obscure, faisant allusion à Pontgravé, que " l'âge de ce dernier le ferait respecter comme son père. " C'est en l'année 1619 qu'il s'exprimait ainsi. Le frère Sagard-Théodat, mineur récollet, racontant son voyage au Canada durant les années 1623 et 1624, dit que le sieur de Pont-Gravé était un vieillard, alors âgé de plus de soixante-dix ans. Il pouvait donc y avoir vingt ans de différence d'âge entre ces deux personnages. C'est assez pour expliquer la déférence de Champlain à l'égard du capitaine malouin. On en est donc encore réduit aux conjectures sur ce sujet. Heureux, si nous parvenons un jour à débrouiller le chaos qui entoure le berceau du premier gouverneur de la Nouvelle-France.

D'après la *Biographie Saintongeoise* (1), Champlain était issu d'une famille de pêcheurs. Son père s'appelait Antoine, et sa mère, Marguerite Le Roy. Il reçut à l'église le nom de Samuel. Ses parents

(1) *Saintes*, 1852, p. 140.

étaient catholiques, comme l'indiquent leurs noms de baptême. L'abbé Faillon, le savant auteur de l'*Histoire de la colonie française en Canada*, s'étonne qu'on ait baptisé notre héros sous le nom de Samuel. "Ce nom, dit-il, inusité chez les catholiques, était en honneur chez les protestants." (1) Cette objection, que Faillon soulève sans en tenter la moindre réfutation, ne vaut guère la peine qu'on s'y arrête. "Il y avait, ce semble, dit l'abbé Laverdière, dans une note à la Notice biographique de Champlain, publiée à la tête de ses Voyages, une insinuation plus naturelle à faire : c'est que, dans cette hypothèse, le père et la mère de Champlain avaient dû apostasier ; car son père s'appelait Antoine, et sa mère, Marguerite, deux noms tout à fait catholiques." (2)

Dans le contrat de mariage de Champlain, fait en 1610, son père est désigné sous le nom de *capitaine de la marine* ; il est aussi qualifié, dans le même document, d'homme noble. Cette noblesse se réduisait à bien peu de chose, équivalant, à notre sens, au titre d'homme honorable ou respectable. Les registres du Canada employaient souvent, au XVIIe siècle, cette expression de noble homme, et il

(1) Histoire de la colonie française, vol. 1, note XXI, p. 550.

(2) Notice biographique, p. XL, note 2.

n'est jamais venu à notre pensée de croire que ce qualificatif servit à désigner une origine nobiliaire. C'est bien à tort aussi que l'abbé Faillon accole au nom de Champlain le titre de seigneur de Brouage, qu'il dit être consigné dans son acte de mariage, quand il y est appelé simplement *sieur du dit lieu*. Il est vrai qu'à cette époque, comme au temps de Jacques Cartier, l'on employait indistinctement l'une ou l'autre de ces deux appellations, mais cette seigneurie s'appliquait tout aussi facilement à une propriété de valeur médiocre, comme une maison, un jardin ou un hôtel, qu'à un vaste domaine. Antoine Champlain est également applé *sieur* dans le contrat de 1610. Si ce titre indique l'anoblissement, il faudrait croire que le père était aussi inscrit au livre d'or. Cette supposition est dénuée de toute vraisemblance.

Revenons maintenant au jeune Samuel, dont la jeunesse s'écoula paisiblement au milieu de sa famille, vivant de la vie modeste des pêcheurs. Le curé de sa paroisse s'était chargé de son éducation intellectuelle et religieuse. Dans les intervalles des leçons, l'élève du Prieur suivait son père dans ses courses de pêche. C'est ainsi que de bonne heure il s'accoutuma à braver les tempêtes auxquelles la classe des pêcheurs est si souvent exposée. Le jeune

marin, ainsi formé à l'école du danger, acquiert bientôt la vertu stoïque qui brave tout, et rend le cœur insensible aux misères et aux rudes labeurs de la vie. L'enfant passe vite à l'état d'adolescent, et, dans ces conditions, il acquiert avant l'âge une trempe toute particulière, dont il se ressent toujours. Aussi voyons-nous cet humble fils de pêcheur se choisir une carrière à un âge où l'on ne songe guère qu'aux amusements ou aux joies du foyer. Cependant il pouvait avoir atteint ses vingt ans, lorsque, mettant de côté ses préférences pour la navigation, il courut offrir ses services au maréchal d'Aumont, dans les armées catholiques. Champlain eût mieux aimé voguer sur les mers, comme il nous l'apprend lui-même : " C'est cet art (la navigation), dit-il dans une épître adressée à la reine régente, et imprimée au commencement de son édition du voyage de 1613, qui m'a, dès mon bas âge, attiré à l'aimer, et qui m'a provoqué à m'exposer presque toute ma vie aux ondes impétueuses de l'océan." (1)

Samuel Champlain commença donc sa carrière par s'exercer au dangereux métier des armes. Il courut s'enrôler sous la bannière de la ligue contre Henri de Bourbon, dont les titres à la royauté de

(1) Epître à la Reine Régente, mère du Roi, signée *Champlain*.

France étaient chaudement contestés par les Guises, et par un puissant parti catholique. Cette guerre dura vingt-deux ans, de 1576 à 1598 ; pendant cette longue période, l'on vit la France en proie aux plus lamentables dissensions, les batailles succéder aux batailles ; enfin, ce fut toute une ère d'assassinats et de crimes. La Rochelle étant le centre du parti huguenot, les ligueurs ne tardèrent pas à y porter leurs armes, et nous avons vu que, dès 1577, ils vinrent mettre le siège devant Brouage, sous la conduite du duc de Mayenne. Champlain nous dit qu'il " était employé en l'armée du roi sous messieurs le maréchal d'Aumont, de Saint-Luc, et maréchal de Brissac, en qualité de maréchal des logis de la dite armée durant quelques années." (1) Champlain était encore trop jeune, en 1582, pour prendre part à l'expédition aventureuse des Açores, dirigée par Catherine de Médicis contre don Antonio, concurrent de Philippe II au trône de Portugal. Plusieurs grands seigneurs de France, entre autres Charles de Cossé, comte de Brissac (2),

(1) Voyage aux Indes Occidentales, p. 1.

(2) Charles de Cossé-Brissac prit sous Henri III une grande part aux opérations de l'armée royale contre les calvinistes, se rangeant du côté des Ligueurs, et fut nommé en 1594 gouverneur de Paris par Mayenne. Remit cette place à Henri IV peu de mois après, et fut nommé maréchal. Il mourut en 1621, au siège de Saint-Jean d'Angely. Louis XIII lui avait donné le titre de duc en 1612.

s'étaient engagés à la hâte dans l'armée navale, dont le commandement avait été remis à Philippe Strozzi. Les Français furent battus, et de Brissac revint avec dix-huit navires seulement des soixante-quatre envoyés aux Açores. Mais, en 1586, alors que François d'Epinay de Saint-Luc⁽¹⁾ défendait Brouage attaquée par Henri de Navarre et le prince de Condé, il est assez probable que Champlain avait déjà quitté le foyer paternel pour défendre sa ville natale contre les envahisseurs huguenots. Il pouvait avoir alors vingt ans. Après la mort de Henri III, tombé sous le poignard d'un assassin⁽²⁾, les ligueurs se soumirent les uns après les autres à l'autorité du roi de Navarre, devenu roi de France. Champlain continua à porter les armes, mais il dut subir l'autorité de ses chefs, devenus les ardents défenseurs de leur ancien adversaire. La Bretagne fut la dernière souveraineté à se rendre. Le duc de Mercœur, qui en avait le gouvernement depuis plusieurs années, visait à l'indépendance. Henri IV essaya plusieurs fois de l'amener à se rendre, en lui faisant des proposi-

(1) François d'Epinay de Saint-Luc, baron de Crèvecœur, beau-frère du maréchal d'Aumont, et chambellan de Henri III, qui le nomma gouverneur de la Saintonge. Défendit Brouage contre les calvinistes et fut pris à Coutras en 1587. Servit sous Henri IV, qui le fit grand-maître de l'artillerie. Fut tué devant Amiens, en 1597, par les Espagnols.

(2) Henri III tomba sous le poignard de Jacques Clément, le 1 août 1589.

tions de paix, agréées souvent, mais aussitôt rompues par le duc rebelle. Ce fut dans cet intervalle de négociations infructueuses que le maréchal d'Aumont (1) fut chargé du commandement de Rennes, afin de surveiller les agissements de Mercœur. C'était vers 1594, quatre ans avant la soumission du plus obstiné des ligueurs. Champlain fut donc témoin des derniers efforts de Mercœur, non moins que de l'agonie de cette interminable querelle, qui finit par le traité de Vervins, le 2 mai 1598. En y apposant sa signature, Henri IV s'assurait pour toute sa vie la paisible possession d'un trône longtemps convoité. L'armée fut licenciée, et Champlain retourna à Brouage, après avoir consacré une grande partie de sa jeunesse au service d'une noble et sainte cause. Catholique, il avait fièrement combattu contre Henri de Navarre, chef de la religion prétendue réformée, comme il l'avait défendu, lorsqu'il eut abjuré son erreur. (2)

Ce fut dans les dernières années du règne de Henri IV, père du peuple français, que l'on tenta de nouveaux efforts pour coloniser la Nouvelle-France et

(1) Jean d'Aumont, dit le Franc-Comtois, maréchal de France, né en 1522, périt d'un coup de mousqueton, le 19 août 1595, en combattant Mercœur, à Camper, près de Rennes.

(2) Henri IV se convertit au catholicisme en 1593.

l'Acadie. Tous ne furent pas également couronnés de succès. Le marquis de la Roche vit échouer sur les rivages de l'île de Sable une expédition mal organisée. Chauvin et Pont-Gravé avaient obtenu le privilège du commerce des pelleteries au Canada, à la condition, sinon expresse du moins tacite, qu'ils feraient passer à Tadoussac un gros contingent de colons. Mais ils n'en firent rien, et trafiquèrent uniquement avec les sauvages. D'autre part, des marchands de Saint-Malo, Laval et Vitré s'étaient formés en compagnie pour rouvrir la route des Indes orientales et des mers du sud que leur avaient montrée les frères Parmentier et Paulmier de Gonneville. Michel Frotet, sieur de la Bardelière, et François Grou, sieur du Clos-Neuf, ancien connétable de Saint-Malo, furent les principaux héros de ces expéditions constituées dans le but de disputer aux Portugais le monopole du commerce de l'Orient. Tous deux trouvèrent la mort dans ces voyages périlleux, et le résultat qui s'ensuivit dut être la ruine de la compagnie. Les quelques survivants des équipages revirent leur patrie durant l'été de 1603, alors que Champlain était muni de pouvoirs que lui avait délégués Aymar de Chastes, gouverneur de Dieppe, et successeur de Chauvin dans ses privilèges de trafic au Canada. Cet homme distingué avait pris une

part active dans les guerres de la Ligue contre le parti huguenot, mais il fut un des premiers à se soumettre à Henri IV, après son accession au trône. Coïncidence étrange, le commandeur de Chastes renoue la chaîne, apparemment interrompue, des hommes qui, au XVI^e siècle, portèrent quelque intérêt à la Nouvelle-France, en devenant l'acquéreur de la magnifique résidence que Jean Ango avait fait peindre à fresque par des peintres italiens. Ce riche armateur dieppois fut, en effet, l'auteur de l'expédition des frères Parmentier et de Jean Verrazano aux terres neuves et sur les côtes de l'Atlantique. Aymar de Chastes à son tour, devenu puissant par la fortune et l'influence, confia à Champlain la conduite d'un voyage au Canada, pour l'accomplissement des grands desseins qu'il avait formés.

Mais avant que de prendre le chemin de la Nouvelle-France, Champlain avait sillonné d'autres mers et abordé aux rivages des Iles Occidentales. A ussi-tôt après les conclusions du traité de Vervins, se trouvant sans emploi, et condamné à vivre dans un désœuvrement peu conforme à ses projets de faire son chemin dans le monde, il résolut d'embrasser une carrière plus en rapport avec ses goûts et ses aptitudes. Une occasion favorable devait bientôt s'offrir. Il avait un oncle, le capitaine Provençal, " tenu pour

un bon marinier de France, et qui pour cette raison avait été entretenu par le roi d'Espagne comme pilote général de ses armées de mer." (1) Ce parent se trouvait alors à Blavet, place forte que les Espagnols avaient occupée durant les guerres de la Ligue jusqu'au traité de Vervins, mais qu'ils devaient évacuer sans retard. Le capitaine Provençal avait été chargé par le maréchal de Brissac de conduire dans leur pays les hommes de la garnison de Blavet. (2) Informé de cette mission, Champlain se rendit auprès de son oncle, et lui demanda la permission de l'accompagner. L'occasion était belle pour le fils du pêcheur de Brouage, de reprendre ses habitudes d'autrefois, et de compléter son apprentissage au rude métier de marin. Grande fut sa joie, lorsqu'au commencement d'août de l'année 1598, il put voguer sur l'Atlantique à côté de son protecteur, le commandant du *Saint-Julien*, navire de 500 tonneaux, en route pour l'Espagne.

Le voyage fut traversé de difficultés : une brume épaisse dispersa les vaisseaux, et l'amiral faillit se

(1) Voyage aux Indes, p. 2.

(2) Blavet, situé à l'embouchure de la rivière du même nom, était à l'époque de la Ligue, un poste important dont les Espagnols s'emparèrent. Cette forteresse, aujourd'hui Port-Louis, fut alors ruinée, puis rebâtie et fortifiée de nouveau par Louis XIII, qui lui donna son nom. Son port est bon, et les plus grands vaisseaux y arrivent aisément. Lorient, au fond de la baie, fut, après 1666, le principal établissement de la Compagnie des Indes.

perdre sur un rescif. Cependant l'escadre réussit à se réunir aux îles de Bayonne, en Galice. Dix longs jours s'y passèrent à réparer les avaries du vaisseau amiral. Après avoir doublé le cap Saint-Vincent, l'on vint mouiller dans le port de Cadix (1), lieu de débarquement de l'ancienne garnison de Blavet. Les vaisseaux français que le roi d'Espagne avait nolisés pour rapatrier ses soldats, furent aussi tôt congédiés, à l'exception toutefois du *Saint-Julien* dont il avait encore besoin. Le navire du capitaine Provençal dut rester en rade de Cadix pendant un mois, et dans l'intervalle Champlain occupa tout son temps à reconnaître la ville et ses environs. Il avait déjà, durant son voyage, dressé une carte des endroits où la flotte avait fait escale, le cap Finistère et le cap Saint-Vincent. A Cadix, il consacra ses loisirs à tracer un plan minutieux de la ville. On peut prévoir déjà, dans le jeune marin, l'observateur persévérant, cherchant dans ses voyages à s'instruire plutôt qu'à s'amuser.

(1) Cadix, ville d'Espagne, sur la côte occidentale de l'Andalousie, située dans une petite île de même nom. Charles V en connaissait si bien l'importance, qu'il recommanda à Philippe II, son fils, de conserver trois places qu'il regardait comme les trois boulevards de ses Etats : Flessingue, dans les Pays-Bas, le fort de la Goulette, en Afrique, et Cadix, en Espagne. En 1596, les Anglais prirent Cadix, qu'ils brûlèrent, après l'avoir pillée. Cependant, ils la rendirent quelque temps après aux Espagnols, et quand Champlain y vint, les Espagnols en étaient les maîtres.

Après un mois de repos, le *Saint-Julien* continua sa route jusqu'à San-Lucar-de-Barameda (1), à l'entrée de la rivière de Séville où il devait, avant que d'en partir, séjourner trois mois de plus. Pendant que Champlain portait ses investigations dans tous les lieux qui pouvaient l'intéresser, et en dessinait la topographie, arrivait à San-Lucar une patache espagnole, venant en ligne directe des Indes occidentales pour informer le roi qu'une flotte anglaise était en mer avec l'intention de s'emparer de Porto-Rico. A cette nouvelle, Philippe, roi d'Espagne, leva à la hâte une armée de deux mille hommes, tant soldats que mariniers, et fit appareiller vingt navires, au nombre desquels le *Saint-Julien*, "reconnu comme fort navire et bon voilier," pour les transporter aux Indes. "Ce dont je reçus une extrême joie, écrit Champlain, me promettant par ce moyen de satisfaire à mon désir, et pour ce je me résolus fort aisément d'aller avec lui" (2) (l'oncle Provençal). Mais, quelque diligence que l'on fit pour radouber, équiper et ravitailler les vaisseaux en partance, ils ne

(1) Cette ville, que Champlain appelle Saint-Luc de Baramedo, est située à l'embouchure du Guadalquivir. Son port est la clef de Séville qui en est à quinze lieues. Tous les vaisseaux qui remontent à Séville, passent sous le canon de San-Lucar.

(2) Voyage aux Indes, p 4

purent prendre la mer avant l'arrivée d'une seconde patache portant la triste nouvelle que les Anglais s'étaient emparé de Porto-Rico. De sorte que le départ de la flotte fut arrêté par ordre royal.

Champlain se vit par là frustré dans son espérance. Ce dut être un fâcheux contre-temps pour notre héros auquel un voyage de cette nature devait apporter beaucoup d'attrait. Mais un nouveau concours de circonstances vint bientôt le favoriser. Un seigneur, du nom de Francisque Colomb, chevalier de Malte, était arrivé à San-Lucar, pour prendre la charge de général de la flotte qui allait tous les ans aux îles du golfe du Mexique. Voyant que le *Saint-Julien* était prêt à faire voile, il l'engagea au fret ordinaire, moyennant un écu par tonneau, mensuellement. Le capitaine Provençal, dont les services avaient été requis ailleurs, demanda à son neveu s'il accepterait la charge de son navire. Jugez de la joie de Champlain à cette proposition inattendue, joie tempérée par la crainte de ne pouvoir obtenir l'agrément de don Francisque Colomb. Non seulement celui-ci le lui accorda, mais il lui promit de plus son assistance, et il tint parole.

Enfin, la flotte espagnole fit voile pour l'Amérique espagnole. C'était au commencement de janvier 1599. " C'est ici, s'écrie M. Laverdière, que l'on commence

à remarquer en notre auteur une qualité infiniment précieuse, celle d'observateur scrupuleux et intelligent, qui ne manque aucune occasion de servir la louable ambition de la science, aussi bien que les intérêts de la patrie. Non seulement il tient journal comme s'il était déjà chef de l'expédition ; mais encore il note sur son passage la position des lieux, les productions du pays, les mœurs et les coutumes des habitants." (1) Nous le suivrons pas à pas à travers ces contrées, découvertes en grande partie, un peu plus d'un siècle auparavant, par Christophe Colomb, de chevaleresque mémoire. La biographie de Champlain serait bien incomplète, si l'on ne faisait qu'effleurer ces deux années de voyages au nouveau monde. La relation qu'il en a laissée suffirait pour établir sa réputation de géographe et de navigateur expert. C'était plus qu'un simple voyage de touriste qu'il entreprenait. Les terres américaines, dont il entrevoyait déjà toutes les beautés à travers les prismes de son imagination, surexcitée par l'attrait du nouveau, avaient été parcourues en tous sens par les Espagnols affamés d'or et de richesses de toute nature. Lui aussi était mû par un puissant motif : c'était l'avidité de voir et de se renseigner

(1) Not. biogr., p. xiv.

sur ces lieux dont on rapportait tant de merveilles. Son unique ambition était d'en revenir chargé de plans et de cartes qu'il pourrait utiliser plus tard, pour le bénéfice de ses compatriotes. C'est dans ces louables dispositions qu'il s'embarqua sur le *Saint-Julien*, qui n'avait pas bougé du port de San-Lucar-de-Barameda depuis le commencement d'octobre précédent.

CHAPITRE DEUXIÈME

VOYAGE AUX INDES OCCIDENTALES, — 1599-1601

Départ de Champlain pour l'Amérique espagnole. — Explore les îles du golfe du Mexique : la Guadeloupe, Porto-Rico, Saint-Domingue. — Continue sa course jusqu'à la Nouvelle Espagne. — Visite Saint-Jean d'Ulloa, Vera-Cruz. — Se rend jusqu'à Mexico. — Flore et faune du Mexique. — Indiens de ce pays. — Isthme de Panama. — A qui attribuer l'idée première du canal de Panama. — Champlain à Porto-Bello. — Rebrousse chemin et va à la Havane. — Quatre mois à Cuba. — Retourne en Espagne. — Son voyage dure deux ans et deux mois.

La première terre que don Francisque Colomb aperçut, six jours après son départ d'Espagne, fut une des îles Canaries, découvertes, en 1402, par Jean de Béthencourt, gentilhomme normand, qui en prit le titre de roi. (1) Passant ensuite par le golfe de Damas (2), la flotte continua sa course vers le Ponant. Des vents contraires firent que la traversée fut plus longue qu'elle aurait dû. Ce ne fut qu'au bout de

(1) Ce sont les anciennes îles Fortunées, *insulæ Fortunatæ*. On en compte sept principales : Ténériffe, Fortaventura, Canarie, Palma, Lancerote, Gomera et l'île de Fer. Le premier méridien passait jadis par l'île de Fer. Elles sont situées entre les 15° 40' et 20° 30' longitude, et les 27° 39' et 29° 30' latitude nord.

(2) La grande Canarie offre une rade excellente, dite baie de Palmas. Ne serait-elle pas le golfe de Damas dont parle Champlain ?

deux mois et six jours depuis que les vaisseaux avaient levé l'ancre, que l'on entrevit l'île de la Désirade, la première qui se présente en arrivant au groupe des Antilles. Champlain remarque qu'elle avait une bonne rade à la bande de l'est, et il lui donne sept lieues de tour. Cette île était alors inhabitée et toute couverte de bois. (1)

De la Désirade les vaisseaux vinrent mouiller à Nacou, l'un des havres les plus beaux et les plus sûrs de l'île de la Guadeloupe. Elle était peuplée de sauvages, car à l'arrivée des Français descendus à terre pour s'approvisionner d'eau fraîche, plus de trois cents Indiens, qui les avaient aperçus, prirent la fuite en se dirigeant vers les montagnes, de sorte qu'il fut impossible d'en attraper un seul. Ici l'on fit une ample moisson de fruits *de plaisant goût*. Cette île est située, d'après Champlain, au 15° degré, et peut mesurer vingt lieues de longueur sur douze de largeur. Il l'appelle *Gardaloupe*. (2)

(1) La Désirade est située entre l'île d'Antigua qu'elle a au nord, celle de Sainte-Marie Galande qu'elle a au midi, et la Guadeloupe à l'occident. Fut découverte par Christophe Colomb en 1493. Les Français s'y établirent les premiers, et ils la possédèrent encore. On y cultive surtout le coton.

(2) La Guadeloupe, la *Karukera* des Indiens, fut découverte le 4 novembre 1493 par Colomb. Il lui donna le nom de *Guadalupe*, à cause de la ressemblance de ses montagnes avec la Sierra Guadalupe en Espagne. Négligée par les Espagnols, elle fut occupée en 1635 par les Français, qui en chassèrent les Caraïbes. Cette île fut occupée à diverses reprises par les Anglais, en 1759, 1794, 1810 et 1815. De la Guadeloupe dépend administrativement

Après avoir consacré quarante-huit heures au ravitaillement des navires, Colomb donna l'ordre du départ, dans la direction du nord-ouest, vers Porto-Rico. L'on aperçut bientôt les Virgines, au nombre de plus de *huit cents*, toutes désertes et inhabitées. (1)

L'île Marguerite s'offrit ensuite à la vue. C'est ici que se faisait la pêche des perles par les esclaves noirs. Tous les jours, plus de trois cents canots quittaient la rade de la ville, appelée aussi La Marguerite, pour aller retirer du fond des eaux les ostrormes

Marie-Galande, les Saintes, la Désirade, et la partie française de l'île Saint-Martin.

Duplessis et l'Olive furent les fondateurs du premier établissement de la Guadeloupe. Ils partirent de Dieppe le 20 mai 1635, et arrivèrent le 28 juin, emmenant avec eux quatre religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs : le Père Pélican, doyen de la Faculté de Paris, le P. Griffon, le P. Nicolas de Saint-Dominique, et le P. Raymond Breton. Les historiens mentionnent les noms de douze dominicains espagnols qui arrosèrent cette île de leur sang : six en 1603 et six en 1604, tués à coups de flèches par les Sauvages. Duplessis mourut le 4 décembre 1635, trois semaines avant Champlain. L'Olive y demeura seul chargé du commandement. En 1636, M. Aubert, capitaine de l'île de Saint-Christophe, reçut le gouvernement de la Guadeloupe. Le Père du Tertre, auteur d'une *Histoire des Indes* fort estimée, y séjourna pendant plusieurs années.

La Guadeloupe est séparée en deux parties par un bras de mer, ou plutôt par un canal étroit que les habitants appellent *Rivière salée*. La partie orientale se nomme *Grande-Terre* ; elle a vingt-cinq lieues de long sur six de large : la partie occidentale se nomme *Basse-Terre* ; elle a quatorze lieues sur cinq.

(1) Les îles Vierges sont au nombre de 40. Colomb les nomma ainsi en l'honneur des 11,000 vierges. La plupart d'entre elles ne sont que des rochers secs et arides. Tortola, l'une de ce groupe, servit pendant longtemps de refuge aux flibustiers hollandais, depuis 1648 jusqu'en 1806, alors qu'ils furent chassés par des flibustiers anglais.

ou huitres renfermant la perle précieuse. L'Espagne entretenait des officiers chargés de recevoir les paniers que chaque nègre rapportait avec soi du fond de la mer.

Enfin, la flotte vint mouiller devant la ville de San-Juan de Porto-Rico. Tout y était dans la plus profonde désolation, et la ville et le château ou forteresse. Les Anglais, qui s'en étaient rendus maîtres quelques mois auparavant, y avaient laissé des marques de leur passage. La ville avait été pillée, en grande partie incendiée, les marchands avaient été faits prisonniers pour la plupart, et ceux qui réussirent à s'évader, s'étaient réfugiés dans les montagnes d'où ils n'osaient plus sortir. Ils auraient pu facilement retourner à leur poste, car les Anglais n'y avaient séjourné que pendant un mois. Quand la flotte espagnole, commandée par don Colomb, y arriva, en avril 1599, l'île avait été évacuée par les pirates anglais, depuis quinze jours seulement. Ils avaient chargé leurs douze navires de sucre, cuir, gingembre, or, argent, melasse, conserves de gingembre, canisiste ou cassia. Un Indien, qui parlait assez bon espagnol, raconta au général comment cette prise de Porto-Rico avait eu lieu. Personne ne connaissait l'existence, à une demi-lieue du château, d'un passage ou descente par où les Anglais s'étaient

introduits dans l'île. Ayant mouillé leurs vaisseaux à proximité de ce passage, ils débarquèrent nuitamment, au nombre de six cents, bien armés, et au point du jour, quatre cents d'entre eux se ruèrent dans la ville, qui n'offrit aucune résistance. Le gouverneur se rendit, à condition qu'il aurait la vie sauve. Après le départ des Anglais, les Indiens avaient travaillé à relever leur forteresse. Don Colomb enregistra soigneusement tous les détails de cette narration du sauvage, et il envoya aussitôt à la recherche de ceux qui étaient demeurés cachés dans les montagnes.

L'île de Porto-Rico contient, au témoignage de Champlain, environ 70 lieues de long et quarante de large. (1) Il remarque qu'elle était couverte de

(1) Cette île n'a réellement que quarante lieues de long sur vingt de large, Ponce de Léon y débarqua en 1509; elle resta soumise aux Espagnols jusqu'en 1598, vers l'époque où nous sommes. Quand Champlain y arriva, elle venait de passer par toutes les horreurs d'un assaut meurtrier livré par George Clifford, comte de Cumberland. Les Espagnols avaient été contraints de capituler, et l'île passa au pouvoir des Anglais, le 7 juillet. Clifford, qui voulait s'y installer, fit trans porter les habitants à Carthagène, afin d'avoir le champ plus libre pour y établir une colonie anglaise. Mais, avant de pouvoir réaliser son projet, la dysenterie réduisit ses troupes à leur plus simple expression. Le 14 août de la même année, il abandonna le commandement de l'île à sir John Berkeley. Celui-ci, prévoyant qu'il ne pourrait pas conserver longtemps la place, suivit bientôt Cumberland; il se recontra aux Açores, et tous deux regagnèrent l'Angleterre, après avoir perdu plus de sept cents hommes. Depuis lors, les Espagnols sont restés paisibles possesseurs de Porto-Rico. Le rapport de Champlain sur les agissements des Anglais et des Espagnols, lors de la prise de Porto-Rico, ne concorde pas avec les données de l'histoire.

beaux arbres, entre autres de cèdres, palmes, sapins, palmistes, et d'un autre qu'il appelle sombrade (1), dont la manière de croître est assez singulière. Quand ses branches sont parvenues à une certaine hauteur, leurs extrémités s'inclinent jusqu'au sol, où elles prennent racine ; les nouvelles branches qui en proviennent retombent à leur tour pour prendre aussi racine, et ainsi de suite. " J'ai vu tel de ces arbres, dit Champlain, de telle étendue qu'il tenait plus d'une lieue et quart ; il n'apporte aucun fruit, ayant la feuille semblable à celle du laurier, un peu plus tendre." (2)

Les fruits qui attirèrent davantage son attention, appartiennent au climat tropical. Ce sont les plantes (3), les oranges, des citrons de grosseur prodigieuse, des citrouilles de terre, des algarobas (4), des papittes (5), le corazon (6), gros comme le poing, ayant t

(1) De l'espagnol *sombra*, ombre feuillue. *Ficus americana maxima*, le *Clusea rosea* de Saint-Domingue, ou Figuier maudit marron. (Ed. Soc. Hakluyt.) C'est le clusier.

(2) Voyage aux Indes, p. 11.

(3) Fruit du plantanier.

(4) *Algaroba* ou *Algarova*, nom donné par les Espagnols à certaine espèce d'*Acacia* du nouveau monde, à cause de sa ressemblance avec l'algarobe, caroubier ou fève de Saint-Jean, dont la gousse fournit une excellente nourriture pour les bestiaux. (Ed. Soc. Hakl.)

(5) Fruit du papayer.

(6) *Corazon*. *Anona muricata*, corassol, de l'espagnol *corazon*, cœur, ainsi nommé de la forme du fruit. Quelques écrivains font dériver ce nom de Curaçon, supposant que la graine fut apportée par les Danois. Le nom donné dans le pays était *memin*. (Ed. Soc. Hakl.)

le goût de crème sucrée. Champlain mentionne aussi une racine appelée cassave ⁽¹⁾ que les Indiens mangeaient en guise de pain ; car ils ne cultivaient pas de blé.

Parmi les animaux, Champlain remarque le caméléon ⁽²⁾, dont l'espèce était très répandue. " Il a, dit-il, la tête assez pointue, le corps assez long pour sa grosseur à savoir un pied et demi, il n'a que deux jambes qui sont devant, la queue fort pointue, mêlée de couleur grise jaunâtre." ⁽³⁾

La flotte espagnole passa un mois à Porto-Rico. Après ce laps de temps, don Colomb la divisa en trois bandes, se réservant pour lui-même quatre galions. Trois furent envoyés à Porto-Bello, et les autres, au nombre desquels le *Saint-Julien*, prirent la direction de la Nouvelle-Espagne. Chaque galion avait sa patache. Pendant que le général cinglait vers

(1) Le cassave ou manioc, *Jatropha manihot*, contient à l'état frais un suc laiteux très vénéneux, mais dont les propriétés délétères disparaissent par la cuisson ou l'exposition à l'air. La racine ratissée, lavée et rapée, puis soumise au pressoir et desséchée, fournit une fécule nourrissante, dont les sauvages faisaient une farine dite *manaque*, et le pain de cassave. Le tapioca ou sagou blanc n'est autre chose que la fécule de manioc séchée sur des plaques chaudes et réduite en grains irréguliers.

(2) Le caméléon, genre des reptiles, a l'aspect d'un lézard à grosse tête, avec une peau chagrinée. Animal timide et inoffensif. On a dit qu'il changeait de couleur à volonté. Il a une couleur propre, mais dont la nuance change sous l'effet des impressions qu'il peut éprouver. Ces variations s'expliquent par un jeu du pigment placé sous l'épiderme.

(3) Voyage aux Indes, p. 12.

Terre-Ferme (1), Champlain, de son côté, prenait la route du Mexique. La première île qui s'offrit sur son passage fut Saint-Domingue (2), et il alla mouiller à Porto Platte, excellent port de mer. Champlain y prit terre, afin de s'assurer s'il n'y venait pas de vaisseaux étrangers pour faire le trafic, malgré la défense du roi d'Espagne. La liberté était promise aux nègres, qui, après avoir découvert un navire contrebandier, iraient en donner avis au général d'armée ou au gouverneur.

Champlain parcourut environ une lieue dans les terres avant qu'il pût apercevoir un nègre; celui-ci l'informa que deux vaisseaux français étaient ancrés dans le port de Mancenille. (3) L'amiral se hâta de courir

(1) Terre-Ferme, nom donné à la partie septentrionale de l'Amérique du Sud. Elle était bornée à l'ouest par la mer du Sud, (Océan Pacifique), au nord et à l'est, par la mer du Nord (golfe du Mexique et l'Océan Atlantique), et au midi par le Pays des Amazônes et par le Pérou. Elle appartenait aux Espagnols, à l'exception de la Guyane ou Guyane. Ses principales villes étaient Panama, Portobel, Carthagène.

(2) L'île de Saint-Domingue, l'ancienne *Espanola*, aujourd'hui *Haiti*, est la plus belle de l'archipel des Antilles. Sa longueur est d'environ cent soixante-quinze lieues sur une largeur moyenne de trente. La ville du même nom fut bâtie par Barthélemy Colomb, en 1496, sous le nom de *Nouvelle Isabelle*. Fut presque détruite en 1504, par un ouragan et rebâtie sur la rive droite de l'Ozama sous le nom de *Santo-Domingo* du prénom du père de Colomb, qui avait saint Domingue pour patron. Drake s'en empara en 1586, et les Français, en 1795. Elle se constitua en république indépendante, en 1843.

(3) Il y avait deux baies de ce nom; l'une à la côte de l'île de Cuba, et l'autre, près de Monte-Christo, sur l'île de Saint-Domingue. Voir Charlevoix, vol. II, p. 209, 211.

à la poursuite de ces étrangers, mais à Mancenille on lui apprit qu'ils étaient déjà rendus au Port aux Mousquittes ⁽¹⁾, près de la Tortue, petite île située à l'entrée du port. ⁽²⁾ Ce havre, assez spacieux, était ainsi appelé à cause de la quantité énorme de checons ou cousins dont les piqûres étaient redoutables. L'information du nègre était véridique, car à l'arrivée des galions espagnols, les deux navires français s'étaient hâtés de prendre la mer pour s'enfuir. Mais, se voyant serré de trop près, l'équipage de l'un d'eux se sauva à terre dans des chaloupes, et l'autre alla se briser sur le rivage. Tous les marins parvinrent ainsi à s'échapper, à l'exception toutefois d'un malade infirme, qui déclara que ces navires étaient de Dieppe, et que treize autres, tant anglais, français que flamands, vaisseaux de guerre et marchands, s'étaient réfugiés dans le port de Saint-Nicholas. L'amiral espagnol résolut de les poursuivre jusqu'au bout. Les ayant aperçus le lendemain à l'entrée de cette baie, il se concerta longuement avec les capitaines et les pilotes de l'escadre pour décider du genre d'attaque. Impossible de leur donner la chasse, car

(1) C'est la baie Moustique dont parle le P. Charlevoix ; elle était située à quelques lieues à l'ouest de Port-de-Paix, près de l'embouchure des Trois-Rivières, au nord de l'île de Saint-Domingue.

(2) La Tortue est à deux lieues au nord de la grande île. Elle a huit lieues de long sur deux de large. Cette île servit de retraite aux boucaniers.

le vent contraire les avait jusque là empêchés de pénétrer dans le havre de refuge. On résolut donc de les attendre, pour les bombarder au moment où ils essaieraient de gagner le large. L'amiral fit attacher les galions les uns par derrière les autres, de manière à présenter à l'ennemi le plus de front possible, et donner aux canons une portée plus facile. Tout ce déploiement militaire n'eut pas le résultat attendu, car lorsque les vaisseaux étrangers arrivèrent à eux, les voiles gonflées et leurs canonniers prêts à mettre le feu aux amorces, le courage de nos Espagnols faiblit, et ils s'enfuirent à leur tour. Pour masquer leur lâcheté, ils firent semblant de donner la chasse aux ennemis, qui les laissèrent bientôt loin derrière eux. Il est bien certain, dit Champlain, que si l'amiral eut voulu, il les eût pris, ayant de meilleurs vaisseaux, plus d'hommes et de munitions de guerre ; et les vaisseaux étrangers ne furent préservés que par la faute de courage des Espagnols.

Champlain rapporte un fait bien propre à nous donner une triste opinion de la valeur guerrière de ses compagnons de voyage. Durant la chasse à l'escadre ennemie, une petite patache se trouva tout à coup mêlée parmi les vaisseaux. C'était un embarras en même temps qu'un sujet d'anxiété pour ces braves. Aux sommations qui furent faites à l'équi-

page d'avoir à baisser leurs voiles, aucune réponse ne fut donnée. L'amiral mit deux pataches à sa poursuite, et au bout de deux heures elles purent l'aborder. N'apercevant personne sur le tillac, le capitaine de la barque espagnole crut avoir affaire au diable, et il enjoignit à ses soldats de sauter sur ce petit vaisseau plein de mystères. Ceux-ci étaient tellement effrayés qu'ils n'obéirent à leur chef que sous le coup de menaces. Ce n'était pourtant qu'une épave, qui ne contenait aucun être humain.

L'île de Saint-Domingue ne renfermait alors qu'une seule ville appelée l'Espagnole, aujourd'hui Saint-Domingue, habitée ordinairement par des Espagnols et des Indiens. Ces derniers avaient des mœurs douces, et étaient les amis des Français, avec qui ils faisaient le trafic, en cachette des Espagnols. Les seules mines étaient de cuivre. Après avoir quitté Saint-Domingue, les galions longèrent la rive méridionale de l'île de Cuba, reconnurent les Caïmanes et jetèrent l'ancre dans un port de l'une d'elles. Champlain en parcourut deux en tous sens, et il captura des lapins, quelques oiseaux et un lézard gros comme la cuisse, " de couleurs grise et feuille morte." Ils levèrent l'ancre le même jour, et vinrent pénétrer dans le canal de la Sonde, endroit de navigation dangereuse, où " il faut toujours avoir la sonde en la

main." Une patache, chargée de soldats et de marins de l'escadre, y périt. Cependant, tous ceux qu'elle portait purent se sauver, les uns à la nage sur des planches, les autres sur des avirons, et franchir ainsi les deux lieues qui les séparaient des vaisseaux.

Huit jours plus tard, la flotte atteignit Saint-Jean-de-Luz (1), le premier port de la Nouvelle-Espagne, après avoir parcouru 400 lieues depuis Porto-Rico. Cette place forte était mieux connue sous le nom de Saint-Jean d'Ulloa, bien que Champlain lui en attribue un autre. Deux cents soldats occupaient la garnison. La forteresse ou château comprenait toute l'île, qui est de six cents pas de long et de deux cents cinquante pas de large. Le havre n'était ni sûr, ni commode. A deux mille pas du château, sur la terre ferme, se dressait une petite ville marchande, nommée Bouteron, et à quatre lieues de cette dernière, Cham-

(1) Si cette ville était ainsi appelée du temps de Champlain, elle dut bientôt transformer son nom, car nous voyons dans le *Voyage à Mexico* de Gage, en 1625, que "le vrai nom de la ville est San Juan d'Ulhua, autrement Vera-Cruz, de celui du vieux havre de Vera-Cruz, qui est à six lieues. Mais le havre de l'ancienne Vera-Cruz, ayant été trouvé trop dangereux pour les vaisseaux, à cause de la violence du vent de nord, fut entièrement abandonné par les Espagnols, qui se retirèrent à San Juan d'Ulhua, où leurs navires trouvèrent bon ancrage, grâce à un rocher qui sert de forte défense contre les vents ; et, pour perpétuer la mémoire de cet heureux événement, qui arriva le Vendredi-Saint, ils ajoutèrent au nom de San Juan d'Ulhua, celui de la Vraie-Croix, emprunté au premier havre, qui fut découvert le Vendredi-Saint de l'année 1519." Le P. Charlevoix écrit S. Jean d'Ulua, Vol. II, p. 135.

plain aperçut une autre ville, bien située, sur les bords d'une rivière, à deux lieues de la mer. Vera-Cruz ou Vraie-Croix, tel était son nom.

Après quinze jours de résidence à Saint - Jean d'Ulloa, Champlain, se sentant poussé à faire des explorations à l'intérieur du pays, demanda et obtint congé de son amiral pour se rendre jusqu'à Mexico, distant d'environ cent lieues. " Il ne se peut voir, dit-il dans son enthousiasme, ni désirer un plus beau pays que ce royaume de la Neuve-Espagne, qui contient trois cents lieues de long et deux cents de large...grandes campagnes unies à perte de vue, chargées d'infinis troupeaux de bestial... qui ont les pâtures toujours fraîches en toutes saisons.... Tout ce pays est décoré de fort beaux fleuves et rivières, qui traversent presque tout le royaume.... La terre y est fort fertile, rapportant le blé deux fois en l'an et en telle quantité que l'on saurait désirer, et en quelque saison que ce soit il se trouve toujours du fruit nouveau très bon dans les arbres, car quand un fruit est à maturité, les autres viennent et se succèdent ainsi les uns aux autres, et ne sont jamais les arbres vides de fruits, et toujours verts..... Mais, ajoute-t-il, tous les contentements que j'avais eus à la vue des choses si agréables n'étaient que peu de chose au regard de

celui que je reçus lorsque je vis cette belle ville de Mechique." (1)

Pendant un mois que notre voyageur séjourna dans ce pays, où la nature étale avec profusion ses richesses, il consacra presque tout son temps à enrichir sa mémoire d'une grande variété de détails sur la faune et la flore des tropiques. Il semble avoir tout vu, tant il donne de descriptions complètes des plantes et des animaux. Mexico renfermait alors douze à quinze mille Espagnols, six fois autant d'Indiens chrétiens, et une quantité de nègres vivant dans l'esclavage. Un grand nombre de ces derniers étaient employés aux travaux des mines d'argent dont le roi d'Espagne tirait un revenu annuel très considérable. Ces mines gisaient à deux lieues de Mexico. La ville était entourée d'eau, à l'exception d'une petite langue de terre de trois cents pas de long. Quatre grandes rivières venaient se décharger dans le lac : c'étaient les rivières de Terre-Ferme, de Chille, de Cayou et de Mexique, toutes poissonneuses et bordées de terres arables et fertiles.

Les principales productions indigènes que Champlain décrit sont : la cochenille (2), dont le commerce

(1) Voyage aux Indes, p. 21, 22, 23 *passim*.

(2) C'est le *Cactus Opuntia*, insecte qui fournit une belle couleur écarlate.
« La croyance que la cochenille était la graine d'une plante subsistait encore

appartenait au seul roi d'Espagne ; le canimé (1), qui laisse échapper un baume, analogue à la gomme de sapin, valant deux écus l'once ; le cacou, ou cacao, dont le fruit servait de monnaie aux Indiens ; le goyave (2), l'acoyate, (3) l'algarobe, le carreau (4), les serolles, (5)

longtemps après la conquête du Mexique. Dans le dessin que Champlain nous donne de cette plante, les graines sont figurées exactement comme les insectes s'attachent aux feuilles pour s'en nourrir. La jalousie du gouvernement espagnol, et le sévère monopole qu'il faisait de ce produit, empêchèrent qu'on en connût la vraie nature et son mode de propagation, et donnèrent naissance à diverses fables et conjectures." (Ed. Soc. Hakl.)

(1) *Canimé* ou *Animé*. Johnston en distingue deux espèces : l'*animé Oriental*, et l'*animé Occidental*, appelé, dit-il, par les Espagnols, *Canimé*. Moquin-Tandon (Botanique Médicale) en distingue aussi deux espèces : 1o le Courbaril diphyllé, *Hymenæa Courbaril* (Linn.), qui fournit une grande quantité de résine transparente, appelée *résine animé occidentale*, ou *Copal d'Amérique* ; 2o le Courbaril verruqueux, *Hymenæa verrucosa* (Gærtn.), *résine animé orientale*, vulgairement appelée *Copal d'Orient*.

(2) *Psidium* (Linn.) « Sa qualité est de resserrer le ventre, étant mangé vert, dont aussi plusieurs s'en servent contre le flux du sang ; mais étant mangé mûr, il a un effet tout contraire. » —De Rochefort, *Hist. des Antilles*, etc., 1658. (Ed. Soc. Hakl.)

(3) *Ahuacahuitl*, nom indigène dont on a fait, par corruption *Agouacat*, l'*Avogade* ou *Anogada* des Espagnols. (Ed. Soc. Hakl.)

(4) Le fruit d'une des variétés du *Cactus Opuntia*, le Nuchtli des Mexicains, appelé par les Français *raquette*, à cause de la forme de ses feuilles. « Ce que nos Français appellent Raquette à cause de la figure de ses feuilles ; sur quelques-unes de ses feuilles, longues et hérissées, croît un fruit de la grosseur d'une prune-datte ; quand il est mûr, il est rouge dedans, et dehors comme de vermillon. Il a cette propriété, qu'il teint l'urine en couleur de sang aussitôt qu'on en a mangé, de sorte que ceux qui ne savent pas ce secret, craignent de s'être rompu une veine, et il s'en est trouvé qui, ayant aperçu ce changement, se sont mis au lit, et ont cru être dangereusement malades. » —De Rochefort, *Voyage aux Antilles*, etc., 1658. (Ed. Soc. Hakl.)

(5) De l'espagnol, *cirucla*, prune. (Ed. Soc. Hakl.)

le palmiste (1), les coques ou cocos (2), la plante, les melons, les patates (3), la noix d'Inde, les concombres et les pommes.

Les animaux qui ont le plus attiré l'attention de Champlain et dont il a fait des dessins assez exacts, sont les serpents à sonnettes, le lézard, les dragons, les caïmans, les tortues, les tigres, la sivetie. Il dit avoir vu un petit animal " gros comme des barbeaux, qui vole de nuit, et fait une telle clarté en l'air, que l'on dirait que ce sont autant de petites chandelles." Si l'on avait, dit-il, trois ou quatre de ces petits animaux, l'on pourrait aussi bien lire de nuit qu'avec une bougie.

Champlain fait une longue narration de la nature, des mœurs et des croyances des Indiens du Mexique. Ceux qui n'étaient pas soumis à l'Espagne, adoraient la lune. Dans leurs cérémonies, qui commencent

(1) " Au temps de Champlain, il n'y avait de connues que deux espèces de palmistes (excepté le cocotier, que l'on appelait Palmiste par excellence) : le Palmiste franc, *Arcea cleracea* (Linn.) et le Palmiste épineux, *Arcea spinosa* (Linn.)." (Ed. Soc. Hakl.)

(2) " Le *Cocos lapidea* de Gærtner, dont le fruit est plus petit que le coco ordinaire, et dont on fait de petits vases ou tasses, etc." (Ed. Soc. Hakl.)

(3) " Il y a huit ou dix sortes de patates, différentes en goût, en couleur et en feuilles. Pour ce qui regarde les feuilles, la différence est petite ; car elles ont presque toutes la forme de cœur.... Il suffit d'en nommer les plus communes, qui sont les Patates vertes, les Patates à l'oignon, les Patates marbrées, les Patates blanches, les Patates rouges, les Patates orangées, les Patates à suif, les Patates souffrées..." (Du Tertre, *Hist. des Antilles*.)

par un grand festin, accompagné de chansons et de danses, ils se jettent le visage contre terre, et tous ensemble invoquent leur dieu en disant : " O puissante et claire lune, fais que nous puissions vaincre nos ennemis, et que les puissions manger, à celle fin que ne tombions entre leurs mains, et que mourant nous puissions aller avec nos parents nous réjouir. " Après avoir fait cette courte prière, ils se reprenaient à danser, à chanter pendant des heures entières, entremêlant leurs cérémonies grotesques d'invocations répétées à leur divinité.

Les Indiens soumis à la couronne espagnole étaient tenus, sous peine de punition corporelle, d'assister à des offices religieux que les Espagnols faisaient célébrer expressément pour eux. Cette religion de contrainte ne fit jamais de fervents prosélytes.

Il y avait des Indiens vagabonds, vivant dans des espèces de caches avec toute leur famille, et parcourant ainsi le pays. D'aut res, devenus la propriété des seigneurs ou marchands, étaient sédentaires et se livraient à la culture du sol.

Champlain rapporte d'autres détails sur ce pays entièrement à la merci des Espagnols, et qu'il visita durant un mois entier. Il se mit ensuite en route pour Saint-Jean d'Ulloa, où il s'embarqua sur une pat ache pour Porto-Bello, à quatre ou cinq cents

lieues de distance. (1) Il lui fallut trois semaines pour faire ce long trajet. Sa surprise fut grande en n'y trouvant qu'une terre mauvaise, ou malsaine. La pluie y était presque constante, et si elle cessait pour une heure, une chaleur torride venait contaminer l'air, au point que la plupart des soldats et des marins nouvellement arrivés, y contractaient presque toujours des maladies mortelles. Le port était bien gardé. Deux forteresses, avec trois cents hommes en garnison, en gardaient alors l'entrée. Le roi d'Espagne l'avait ainsi fortifiée, parce qu'il considérait ce poste important, à raison de sa proximité avec le Pérou. (2)

De Porto-Bello, Champlain dut se rendre à Panama, en traversant l'isthme qui sépare ces deux endroits, puisqu'il nous apprend que la rade est bonne et que Panama était une ville fort marchande. Puis il ajoute : " L'on peut juger que si ces quatre lieues de terre étaient coupées, l'on pourrait venir de la mer du sud en celle de deçà, et par ainsi l'on raccourcirait le chemin de plus de quinze cents lieues ; et depuis Panama jusques au détroit de Magellan ce serait une

(1) Porto-Bello ou Porto-Bel, sur l'isthme de Panama, à environ vingt lieues de la ville de Panama, sur la côte de l'océan Pacifique. Ces deux villes étaient d'une grande importance pour le commerce des Espagnols.

(2) Le nom de Pérou, alors, comme on le voit, ne désignait pas seulement une partie occidentale de l'Amérique du Sud ; c'est ce que confirme le nom de Péroutiens. Des cartes du seizième siècle nomment les Antilles, îles du Pérou.

île, et de Panama jusqu'aux terres neuves une autre île, de sorte que toute l'Amérique serait en deux îles. (1)

Ce n'est donc pas à tort que des écrivains ont attribué à Champlain l'honneur d'avoir été l'un des premiers à lancer l'idée du percement de l'isthme de Panama, idée dont la mise à exécution est à la veille de se réaliser, grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise du grand Français, Ferdinand de Lesseps. (2)

L'Espagne avait besoin, dès cette époque, et ce besoin ne fit que s'augmenter avec le temps, d'un bon service de transport dans l'isthme. Les trésors du Pérou s'expédiaient en Europe par la voie de Panama, et se rendaient au travers de l'isthme, de Panama à Porto-Bello, d'où les galions les emportaient. Cependant, entre ces deux ports de mer, il n'y eut jamais qu'une détestable route. Quelquefois on envoyait des marchandises d'Europe à Panama en les faisant arriver à Chagres, d'où elles remontaient en bateau jusqu'à Cruces. De Cruces à Panama, elles allaient à dos de mulet, sans qu'il y eût seulement un cantonnier pour veiller au chemin. C'était par là

(1) Voyage aux Indes, p. 41.

(2) " La jonction de l'océan Atlantique et de l'océan Pacifique à travers l'isthme de Panama, n'est pas, comme on le voit, une idée moderne. Champlain a peut-être le mérite de l'avoir émise le premier. (Ed. Soc. Hakl.)

pourtant que s'acheminaient les voyageurs se rendant au Pérou ou au Chili, à la Nouvelle-Grenade, au Venezuela, ou aux autres possessions espagnoles du littoral du Pacifique. Les relations les moins irrégulières, qu'il y eut entre les deux océans, étaient du port d'Acapulco à la Vera-Cruz par Mexico. Si l'Espagne eut mieux entendu l'art des communications dans ses domaines du nouveau monde, elle eût tiré des trésors immenses. " Agir de la sorte, écrit M. Chevalier, pour les communications en général et pour les rapports entre les deux océans que sépare l'Amérique en particulier, c'était méconnaître ses intérêts, froisser ceux de la civilisation et légitimer sa propre déchéance ; car si dans les affaires privées la propriété implique le droit d'abuser ou de ne pas user, il n'en est pas de même dans celles de la civilisation. Ici subsiste, de droit divin, une loi de confiscation contre les Etats qui ne savent pas tirer parti du *talent* que le Maître leur a confié, ou qui s'en servent contrairement à quelques-uns des penchants les plus invincibles de la civilisation, comme est celui du rapprochement des continents et des races. Ce droit extrême est écrit trop souvent en lettres de sang et de feu à toutes les pages de l'histoire, pour qu'il soit possible de le révoquer en doute." (1)

(1) M. Chevalier, *L'isthme de Panama*, Paris, 1844, p. 32, 33.

Mais l'Espagne avait bien dégénéré de sa grandeur, depuis le jour où Cortez, au siège de Mexico, lançait sur les lacs seize mille embarcations, alors que rien n'arrêtait ses soldats, ni les fleuves, ni les solitudes, ni les montagnes. Cependant les conseils de la science ne lui avaient pas fait défaut. En 1551, Lopez de Gomara, auteur d'une *Histoire des Indes* " faite, dit M. de Humboldt, avec autant de soin que d'érudition, " proposait la réunion des deux océans par des canaux en trois points, Chagres, Nicaragua et Tehuantepec. L'idée resta à l'état fantastique, et c'est à la France que revient la gloire de l'avoir reprise pour la mener à bonne fin.

Champlain passa un mois à Porto-Bello, puis il reprit la route de Saint-Jean d'Ulloa. Ce devait être vers la fin de l'année 1599. Un nouveau siècle s'ouvrait, et avec lui, une ère glorieuse pour le nom français en Amérique. Jusqu'alors les Espagnols avaient été les seuls souverains de ces contrées, abondantes en richesses de toute nature. Depuis les découvertes de Christophe Colomb, dont ils s'attribuaient le mérite, ils avaient sillonné en tous sens le golfe mexicain, exploré les Antilles, et fouillé tous les sols. Mais, suivant l'expression de François I, comme Adam dans son testament ne leur avait pas légué l'Amérique pour en être les uniques maîtres,

nous ne devons pas être surpris d'y constater la présence des Anglais et des Français. Plusieurs années encore s'écouleront avant que d'Esnambuc et de Poincy viennent arborer sur les promontoires de la Martinique et de Saint-Christophe le drapeau de la France. Avant qu'arrive cette heure, prévue peut-être par Champlain, dès l'année 1600, celui-ci aura déjà jeté les fondations de Québec sur les hauteurs de l'antique Stadaconé que Jacques-Cartier avait reconnue soixante-cinq ans auparavant.

Mais poursuivons notre récit. Champlain séjourna deux semaines à Saint-Jean d'Ulloa, avant de mettre à la voile pour la Havane ⁽¹⁾, lieu de rendez-vous fixé par don Francisque Colomb. Un ouragan terrible vint s'abattre sur les vaisseaux ; le pilote était dans un embarras si grand que, sans la rencontre d'une patache qui lui indiqua la route, c'en était fait d'eux. L'on finit cependant par se rendre heureuse-

(1) Capitale de l'île de Cuba. « Il n'y avait pas longtemps qu'on savait que Cuba était une île, lorsqu'en 1512, Ponce de Léon, se dirigeant vers la Floride, découvrit le canal de Bahama. Ce passage, situé au nord-ouest de Cuba, sembla aux Espagnols la route la plus favorable pour leurs expéditions vers le Mexique. . . . Dès lors, les vaisseaux, partant de Carthagène ou de Porto-Bello, relachèrent dans le port connu maintenant sous le nom de la Havane. . . . C'était le seul point de l'île où l'on rencontrait quelque mouvement, quelque vie ; tout le reste de la contrée était négligé, la culture presque nulle ; et il se passa plus de deux siècles avant qu'une si riche possession fût considérée autre chose qu'une étape commode. »—Elias Regnault, *Hist. des Antilles*, Paris, 1849, p. 99.

ment à la Havane, où Colomb était arrivé le premier. Dix-huit jours après, Champlain profita du départ d'un vaisseau qui s'en allait à Carthagène, pour entreprendre ce voyage. Cette ville est située sur la terre ferme, à peu de distance au nord-est du golfe de Darien. Le roi d'Espagne y entretenait deux galères pour sa défense. Champlain y séjourna un mois et demi, pendant lequel il prit des notes sur le pays et leva une carte de la ville. Puis il s'en retourna à la Havane, où le général lui fit un très bon accueil, " pour avoir vu par son commandement les lieux où j'avais été."

Champlain passa quatre mois sur l'île de Cuba, et il recueillit une foule de renseignements sur les ressources de cette île importante. " Le port de la Havane, . dit-il, est un lieu des plus beaux que j'ai vu en toutes les Indes..... Au dedans du dit port il y a une baie qui contient en rondeur plus de six lieues..... L'île est fort montagneuse ; il n'y a aucune mine d'or ou d'argent, mais plusieurs mines de métal, dont ils font des pièces d'artillerie..... Il ne croît ni blé ni vin : celui qu'ils mangent vient de la Neuve Espagne..... Il y a quantité de bestial, comme bœufs, vaches et pourceaux, qui est la meilleure viande de toutes les autres en ce pays-là. En toutes ces Indes, ils tiennent grande quantité de bœufs,

plus pour en avoir les cuirs que pour les chairs. Pour les prendre ils ont des nègres qui courent à cheval après ces bœufs, et avec des hastes (lances ou piques) où il y a un croissant au bout fort tranchant, coupent les jarrets des bœufs, qui sont aussitôt écorchés, et la chair si tôt consommée, que vingt-quatre heures après l'on n'y en reconnaît, étant dévoré de grand nombre de chiens sauvages et autres animaux de proie. " (1)

L'automne était arrivé, et en même temps s'assemblait à la Havane toute la flotte des Indes pour retourner en Espagne. Passant par le canal de Bahama, entre la Havane et la Floride, sur un parcours de quatre-vingts lieues, Champlain fait la remarque que l'on prenait toujours cette route pour retourner des Indes. Il dit avoir reconnu la Bermude (2), île montagneuse, qu'il ne fait pas bon d'approcher, où il pleut presque toujours, et tonne si souvent, qu'il semble que le ciel et la terre doivent s'unir. Parlant de la Floride, il croit que c'est une des meilleures terres que l'on puisse désirer. Si elle était cultivée, elle serait très fertile. Mais le

(1) Voyage aux Indes, p. 43, 44.

(2) Ces îles furent découvertes en 1557 par J. Bermudes. Toutefois un vaisseau portugais, en partant de l'île de Saint-Domingue, l'avait abordé en 1543, et de ce fait date la première information précise de ces îles.—Oviedo, liv. 4 ch. 26.

d'Espagne n'en faisait aucun cas, parce qu'il n'y avait pas de mines précieuses. Beaucoup de Sauvages y demeuraient, mais toujours en hostilité avec les Espagnols, qui s'y étaient fortifiés.

Après avoir subi une tempête, qui dispersa la flotte pendant plus de six mois, l'on aperçut les îles Açores. (1) Une fois ces îles reconnues, l'on distingua bientôt, à travers les vapeurs océaniques, le cap Saint-Vincent. Deux vaisseaux anglais, armés en guerre contre l'Espagne, qui voguaient dans ces parages, furent capturés et amenés jusqu'à Séville (2), terme du voyage.

Au dire de Champlain, son absence avait duré deux ans et deux mois. C'est donc au commencement de mars 1601 qu'il faut placer son retour des Indes

(1) Archipel découvert en 1432 par Cabral, composé de neuf îles dont les principales sont Saint-Michel et Terceira. Angra, dans cette dernière, est le chef lieu.

(2) *Hispalis* des Carthaginois, et *Romula* des Romains. Cette ville est située sur la rive gauche du Guadalquivir, à 76 kilomètres de son embouchure. Ses nombreux monuments ont donné lieu au proverbe espagnol : " Qui n'a pas vu Séville, n'a rien vu. " Elle conserve religieusement toutes les archives de l'Amérique espagnole depuis sa découverte par Colomb. Patrie de Las Casas, de Murillo et de Rodrigue de Velasquez. On attribue sa fondation à Hercule. Deux vers qu'on lit sur une des portes, résumant son histoire :

*Condidit Alcides, renovavit Julius urbem.
Restituit Christo Ferdinandus tertius heros.*

Après la conquête de l'Amérique, Séville eut le monopole du commerce avec les nouvelles colonies. Cudix le lui enleva au commencement du XVII^e siècle.

Occidentales et de la Nouvelle-Espagne. Ce voyage lui fut grandement utile. Que d'expérience et de connaissances acquises, et dans la navigation et dans la géographie d'un pays qu'on ne peut bien connaître sans l'avoir vu.

Le récit intéressant qu'il en a laissé dénote, chez son auteur, beaucoup de science sur l'histoire naturelle et des notions assez exactes en cosmographie. ⁽¹⁾

(1) Voir Note 1, à l'Appendice.

CHAPITRE TROISIÈME

VOYAGE DE 1603

Aymar de Chastes succède à Chauvin dans ses privilèges au Canada. — Compagnie formée par le Commandeur. — Champlain et Gravé chargés de faire les explorations dans le Saint-Laurent et Prévert dans la Gaspésie. — Arrivée à Tadoussac. — Rencontre d'un parti de Sauvages de différentes nations. — Fêtes solennelles et croyances religieuses des Sauvages. — Champlain leur enseigne le culte du vrai Dieu. — Remonte le Saint-Laurent jusqu'aux rapides de Lachine. — Retourne à Tadoussac et de là à Percé. — Sa rencontre avec Prévert. — Rejoint Gravé à Tadoussac, puis repasse en France. — Mort du Commandeur de Chastes. — Champlain se rend à la cour. — Rapport de son voyage à Henri IV.

Chauvin avait succédé à Troilus du Mesgouez, marquis de la Roche, dans ses privilèges pour le trafic des pelleteries. Plus soucieux de faire sa fortune que de fonder une colonie sur le sol vierge de la Nouvelle-France, le négociant normand avait jeté sur les plages de Tadoussac un simulacre d'établissement, qui servit de tombeau aux quelques misérables matelots qu'il y avait abandonnés à leurs propres ressources. Malgré son manque de fidélité à remplir un engagement d'honneur, Chauvin réussit à conserver son monopole pendant trois années consécutives. Les Malouins n'avaient pourtant pas failli,

suivant une habitude vieille de douze ans, de porter leurs plaintes à la cour, se réclamant des services rendus à la France par Jacques Cartier, leur compatriote, " comme si la ville de Saint-Malo, dit Champlain, avait contribué aux frais des découvertes de Jacques Cartier, qui y fut par commandement, et aux dépens du Roi François premier ès années 1534 et 1535 découvrir ces terres aujourd'hui appelées Nouvelle-France ? Si Cartier a découvert quelque chose aux dépens de Sa Majesté, tous les sujets peuvent y avoir autant de droit et de liberté que ceux de S. Malo. " (1) Il n'y a pas de doute que les Malouins eussent mieux fait d'invoquer d'autres motifs que celui de la priorité des découvertes de leur illustre concitoyen, après avoir contesté et arraché à ses successeurs et héritiers un monopole qu'ils avaient obtenu au même titre. Le roi ne tint compte qu'à demi de leurs représentations. Chauvin étant mourant à Honfleur d'une maladie contractée durant son dernier voyage à Tadoussac, Henri IV jeta ses regards sur un de ses plus fidèles sujets, heureux de s'acquitter d'une dette de reconnaissance. La Providence permit en outre que le successeur de Chauvin fut un excellent catholique. " Homme très honorable, écrit Champlain,

(1) Troisième voyage, Ed. 1613 ch. IV.

bon catholique, grand serviteur du roi, qui avait dignement et fidèlement servi Sa Majesté en plusieurs occasions signalées (1), ” tel était Aymar de Chastes, gouverneur de Dieppe, chevalier de Malte, com mandeur de Lormet eau, et grand maître de l'ordre de Saint-Lazare. (2) Henri III l'avait aussi pourvu de l'abbaye de Fécamp.

Catherine de Médicis, mère d'Henri III, ayant entrepris d'enlever à Philippe II le trône de Portugal, avait tenté à deux reprises de s'emparer des îles Açores, une des possessions du roi d'Espagne. Nous avons été témoins du résultat malheureux de la première expédition, commandée par Philippe Strozzi. La reine mère voulut avoir sa revanche, et elle chargea le vice-amiral de Chastes du soin de conduire une flotte aux îles Açores. Mais cette seconde campagne n'aboutit à rien. Aymar de Chastes retourna à son gouvernement de Dieppe, et lorsque la ligue

(1) Voyages de Champlain, Ed. 1632, liv. I ch. 7.

(2) Après la mort de Jeannot de Castillon, de Milan, arrivée à Verceil l'an 1572, Grégoire XIII unit l'Ordre de Saint-Lazare à celui de Saint-Maurice, et en accorda la grande maîtrise à Emmanuel Philibert, duc de Savoie. Celui-ci étant mort, le roi Henri III donna la grande maîtrise à Aymar de Chastes. Jean de Gayan lui succéda, et sur la démission volontaire qu'il donna de cette charge à Henri IV, l'an 1605, ce prince en pourvut Philibert de Nerestang, qui fut aussi premier grand-maître de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, auquel l'ordre de Saint-Lazare fut lui-même uni dans la suite.—*Histoire des ordres militaires, ou des chevaliers, etc.*—Amsterdam, 1721.

commença à se dissoudre, il fut un des premiers à déclarer son allégeance à Henri IV. Cette considération seule suffit pour expliquer la facilité avec laquelle il obtint des lettres patentes qui lui permettaient de fonder un établissement au Canada.

Son plan était grandiose et bien digne d'un homme de sa vertu et de son patriotisme. " Bien qu'il eût la tête chargée d'autant de cheveux gris que d'années, il voulait encore, dit Champlain, laisser à la postérité par cette louable entreprise une remarque très charitable en ce dessein, et même s'y porter en personne, pour consommer le reste de ses ans au service de Dieu et de son roi, en y faisant une demeure arrêtée, pour y vivre et mourir glorieusement. (1)

Comme les dépenses de l'expédition projetée menaçaient d'être élevées, M. de Chastes forma une compagnie de gentils-hommes et des principaux marchands de Rouen et d'ailleurs. Les Malouins, qui ne s'étaient pas encore désistés de leurs prétentions, avaient pu obtenir du roi la permission pour deux des leurs de faire le trafic au Canada, à condition qu'ils supporteraient une partie des frais d'organisation. Des lettres à cet effet furent adressées à la

(1) Voy. de Ch. Ed. 1632, liv. 1, ch. 7.

communauté des bourgeois, autorisant Gilles Eberard, sieur du Coulombier, et un nommé Prévert, à faire des explorations au Canada ; mais il parut compris que ce ne serait pas dans la même direction que les vaisseaux de la compagnie de M. de Chastes, car Pont-Gravé, que le roi avait choisi pour commander la flotte, " comme personne qui avait déjà fait le voyage et reconnu les défauts du passé " (1), reçut l'ordre de se rendre à Tadoussac. Il avait promis, en outre, de poursuivre sa route jusqu'au saut Saint-Louis, et même au-delà, et de faire rapport au retour. L'on se proposait ensuite de faire un second embarquement, auquel devait prendre part le commandeur de Chastes, qui abandonnerait son gouvernement de Dieppe. " Sur ces entrefaites, écrit Champlain, je me trouvai en cour, venu fraîchement des Indes occidentales, où j'avais été près de deux ans et demi, après que les Espagnols furent partis de Blavet, et la paix faite en France. Allant voir de fois à autre le sieur commandant, jugeant que je lui pouvais servir en son dessein, il me fit cette faveur de m'en communiquer quelque chose et me demanda si j'aurais pour agréable de faire le voyage, pour voir ce pays, et ce que les entrepreneurs y feraient." (2) Champlain se

(1) Voy. de Ch. Ed. 1632, liv. 1, ch. 7.

(2) *Ibid.*

mit entièrement à la disposition du commandeur, lui faisant observer toutefois, qu'étant l'obligé du roi et par naissance et par la pension qu'il devait à sa munificence, il attendrait un ordre de sa part avant de contracter un tel engagement. Après avoir fait ses adieux à l'Espagne, au retour de l'Amérique, Champlain était revenu en France, probablement à Brouage, pour revoir ses vieux parents, et aussi pour mettre en ordre les notes de son voyage. Un rapport détaillé, et rédigé avec un soin scrupuleux, fut soumis à Henri IV, qui se montra tellement satisfait, qu'il lui accorda une pension, en même temps qu'il le nommait son géographe. M. de Chastes obtint facilement la permission pour son protégé, et M. de Gebvre, secrétaire des commandements du roi, lui expédia, dans tous les termes voulus, une lettre d'autorisation, "avec lettre adressante à Pont-Gravé, pour que celui-ci le reçût en son vaisseau, lui fit voir et reconnaître tout ce qu'il pourrait, et l'assistât de ce qui lui serait possible en cette entreprise."

"Me voilà expédié, dit-il, je pars de Paris, et m'embarque dans le vaisseau ⁽¹⁾ du dit Pont l'an 1603," le quinzième jour d'avril. La flotte, composée de moyennes barques, jaugeant de douze à quinze ton-

(1) Ce vaisseau était la *Bonne-Renommée*.

neaux, fit voile de Honfleur. Il fallut relâcher au Havre-de-Grâce pour une journée, en attendant un vent favorable. Durant la première quinzaine, la navigation fut assez heureuse. Mais le 30, jour de Pâques, il s'éleva une grande tourmente, "qui paraissait être plutôt foudre que vent," laquelle dura jusqu'au 16 avril. Le 2 mai on prit connaissance du grand banc, et le six, les barques vinrent si près de Terre-neuve, que l'on pouvait entendre le bruit des vagues déferlant sur la côte, mais sans l'apercevoir, à cause de la brume. Le cap de Sainte-Marie, (1) les îles Saint-Pierre, (2) le cap de Raye, les îles Saint-Paul et le cap Saint-Laurent (3) s'offrirent tour à tour à leurs regards, depuis le 7 jusqu'au 18 du même mois. Deux jours plus tard, l'île d'Anticosti fut signalée, et la flottille, contournant la pointe méridionale de cette île, longea la côte de Gaspé, et la rive sud du fleuve Saint-Laurent jusqu'au Bic, (4) d'où elle traversa directement au nord jusqu'à Tadoussac. (5) Ce fut le 24 de mai

(1) Ce nom se trouve dans la Cosmographie de Jehan Alfonse.

(2) Ainsi appelées par le pilote de Roberval.

(3) Sur l'île du Cap-Breton, éloignée de deux lieues du cap Nord.

(4) Jehan Alfonse l'appela le cap de Marbre, et Jacques Cartier avait donné au havre le nom d'îlots Saint-Jean, parce qu'il y était entré le jour de la Décollation de saint Jean-Baptiste.

(5) Tadoussac veut dire *mamelles*, et dérive d'un mot montagnais *totouchac*. Le P. Jérôme Lalomant, dit (Rel. 1646) que les sauvages appelaient ce lieu *Sudilege*. Thevet, dans son Grand Insulaire, croit savoir que les sauvages

seulement que se termina le voyage, après avoir passé un mois et neuf jours sur l'eau. Deux jours plus tard les vaisseaux vinrent mouiller dans la baie de Tadoussac, dont l'entrée est formée par deux pointes : à l'ouest la pointe aux Alouettes, et la pointe aux Vaches à l'est. Champlain les désigne respectivement sous le nom de pointe de Saint-Mathieu et de tous les Diables. (1)

Le lendemain du jour qu'ils mirent pied à terre, Champlain et Pont-Gravé s'empressèrent d'aller à la rencontre d'un parti de sauvages cabanés à la pointe de Saint-Mathieu. Ils amenaient avec eux deux Indiens que Pont-Gravé avait fait consentir à le suivre en France dans un voyage précédent. Quand ils arrivèrent au milieu des indigènes, — ils étaient une centaine environ —, ceux-ci étaient en train de faire tabagie, c'est-à-dire de festiner. Anadabijou, leur chef, les reçut très cordialement, les fit asseoir

appelaient le Saguenay *Thadoysseau*. Mais Thevet, aussi bien que Jehan Alfonse, n'étaient pas particuliers pour défigurer les noms de lieux. Ainsi nous lisons dans les ouvrages du pilote Sain tongeois *Trophome* pour *Trapobane* ; *Hermouse* pour *Ormus* ; les *Ezoires* pour les Açores ; l'*Atcanir* pour le *Guadalquivir*.

Nous trouvons souvent dans les plus anciennes cartes de la Nouvelle-France *Tadanac*, pour désigner Tadoussac. Sur la ^{car}te de Molyneux (1600) vers la mer de Saguenay de Jehan Alfonse (probablement le lac Saint-Jean) nous lisons ces mots : "Le lac Tadanac, dont les limites sont inconnues."

(1) Plus tard Champlain l'appelle pointe aux Alouettes, nom qu'elle a conservé.

dans sa cabane à côté de lui, les autres sauvages étant rangés en deux files de chaque côté. Un des sauvages rapatriés prit alors la parole et prononça un long discours. Il raconta, au grand ébahissement de ses auditeurs, toutes les merveilles qu'il avait vues, les bons traitements dont il avait été l'objet. Le plus profond silence régna pendant tout ce discours. Anadabijou distribua ensuite du petun à ses hôtes et aux chefs, et après avoir fait tirer quelques bouffées de son calumet, il prononça une longue harangue, parlant posément, s'arrêtant quelquefois, comme pour songer à ce qu'il allait dire. Il se félicitait d'avoir pu conquérir l'amitié des Français, car il n'y avait pas de nations auxquelles il voulait plus de bien ; mais il était surtout très heureux d'apprendre que le roi désirait peupler leur terre et les aider dans leurs guerres.

Puis le festin se continua. Une récente victoire remportée sur les Iroquois était la cause de cette réjouissance. Champlain apprit d'eux que les Etchemins, les Algonquins et les Montagnais, au nombre de mille, étaient allés à la rencontre de l'ennemi commun à l'entrée de la rivière des Iroquois, qu'ils en avaient tué un cent dans une surprise. Pour preuve de leur assertion, ils exhibèrent aux yeux des

Français les crânes sanglants qu'ils avaient emportés avec eux.

Cette petite fête ne fut que le prélude d'une autre beaucoup plus extraordinaire dont Tadoussac fut témoin douze jours plus tard. Un grand nombre de Sauvages étaient venus se joindre aux autres dans l'intervalle, et tous ensemble avaient dressé leurs wigwams sur la grève de Tadoussac, tout près des barques françaises. Ce fut le 9 juin qu'eurent lieu ces réjouissances, consistant en danses, harangues et jeux. Tessouat, grand sagamo des Algonquins de l'île, (1) semblait jouer un rôle important dans cette démonstration publique. Quelquefois, dit Champlain, il se levait et s'en allait haranguant et disait aux Montagnais et Etchemins : " Voyez comme nous nous réjouissons de la victoire que nous avons obtenue sur nos ennemis ; il faut que vous en fassiez autant, afin que nous soyons contents." Et tous les sauvages de s'écrier : *ho, ho, ho*, c'est-à-dire *oui, oui, oui*, en signe d'approbation. Puis Anadabijou fit un cadeau à chacun des Algonquins, consistant en haches, épées, chaudrons, viande de loup-marin ou d'original. Le tout se termina par

(1) Ce chef sauvage résidait sur les bords de la rivière des Algonquins ou des Outaouais, à proximité de l'île des Allouettes. Il était venu à Tadoussac pour la traite.

des courses, à la suite desquelles l'on distribuait des prix aux plus alertes.

Après avoir raconté longuement ces fêtes publiques, Champlain nous donne des détails intéressants sur les mœurs et les coutumes des Sauvages, sur leur manière de faire tabagie, sur leurs croyances religieuses. Ils dirent à Champlain qu'ils croyaient à l'existence d'un Dieu créateur de toutes choses, mais ils avaient une singulière façon d'expliquer la création de l'homme. "Après que Dieu eût fait toutes choses, disaient-ils, il prit quantité de flèches, et les mit en terre, d'où il sortit hommes et femmes, qui ont multiplié jusqu'à présent, et sont venus de cette façon." Champlain ayant demandé au sagamo s'il ne croyait point qu'il y eut un autre Dieu, il répondit que leur croyance était qu'il y avait un Dieu, un Fils, une Mère et le Soleil ; que Dieu était le plus grand des quatre ; le fils et le soleil étaient bons, mais la mère ne valait rien, et le père pas trop bon."⁽¹⁾

Les Sauvages étaient convaincus que la divinité avait eu autrefois des communications avec leurs ancêtres. Un jour, raconta le sagamo, cinq des nôtres s'enfuirent vers le soleil couchant, rencontrèrent Dieu, qui leur demanda : "Où allez-vous ?" Ils dirent :

(1) Des Sauvages, ou Voyage de 1603, ch. 3.

“ Nous allons chercher notre vie. ” Dieu leur répondit : “ Vous la trouverez ici. ” Mais ils passèrent, sans se soucier de la parole divine. Dieu prit une pierre, et en toucha deux qui furent aussitôt transformés en pierres. Dieu s'adressant aux trois autres, leur posa la même question : “ Où allez-vous ? ” “ Même réponse que la première fois. — “ N'allez pas plus loin, s'écria la voix divine, vous trouverez ici la vie. ” Ne voyant rien venir, ils continuèrent leur chemin. Dieu prit alors deux bâtons, en toucha les deux premiers, qui furent changés en bâtons. Mais le cinquième s'arrêta et n'alla pas plus loin. Dieu lui donna de la viande, et après en avoir mangée, il retourna au milieu des siens. (1)

Une autre fois, continua le même discoureur, il y avait un homme abondamment pourvu de tabac, Dieu lui emprunta un jour son pétunoir, et après en avoir fait usage, le rompit en plusieurs fragments. Le sauvage dit alors : “ Pourquoi as-tu brisé mon pétunoir ? Tu vois bien que je n'en ai point d'autre. ” Dieu lui en offrit un autre, disant : “ En voilà un que je te donne, porte-le à ton grand Sagamo ; qu'il le garde, et s'il le garde bien, il ne manquera de rien, ni tous ses compagnons. ” Depuis que le Sagamo eut en sa possession ce pétunoir, ses sujets ne manquè-

(1) Des Sauvages, ou Voyage de 1603, ch. 3.

rent de rien. Ayant eu le malheur de le perdre, la famine s'établit chez eux en permanence.

Quant au diable, ils avaient leurs pilotois ⁽¹⁾ ou sorciers qui lui parlaient souvent ; il leur donnait des conseils dont ils étaient esclaves. Tuer un Français, ou même un des leurs, rien n'était plus simple pour eux, du moment que Satan en avait ainsi décidé.

Ces barbares vivaient donc au milieu des plus grossières comme des plus stupides superstitions, n'observant pas même la loi naturelle, vivant pour la plupart comme des brutes. Cependant Champlain crut qu'il serait facile de les amener au christianisme, si les Français venaient à habiter au milieu d'eux. Oui, si tous ses compatriotes avaient déployé le même zèle que lui pour opérer leur conversion. Mais, combien peu travaillèrent à cette œuvre apostolique, au moins parmi ceux qui vécurent de son temps.

Reprenons le fil des événements, en suivant Champlain dans la rivière Saguenay dont il remonta le cours avant de se rendre au saut Saint-Louis. Rendu à douze ou quinze lieues, il n'osa pas pousser plus loin ce voyage, qui ne paraît pas l'avoir beaucoup intéressé. " Toute la terre que j'ai vue, dit-il, ce ne

(1) Il paraîtrait que ce mot *pilotois* ou *pilotoa* était d'origine basque. Les Sauvages se servaient aussi du mot *Aoutmoïn* qui signifie sorcier.

sont que montagnes de rochers la plupart couvertes de bois de sapins, cyprès et boule, terre fort malplaisante, où je n'ai point trouvé une lieue de terre plaine tant d'un côté que d'autre." Les Sauvages lui apprirent qu'après avoir franchi le premier saut, d'où originait le Saguenay, il y en avait huit autres. L'on pouvait ensuite voguer librement pendant une journée. Il fallait encore en passer dix avant d'arriver dans un lac qu'ils traversaient en deux jours. (1) Des sauvages vivaient à son extrémité. Trois grandes rivières se déchargeaient dans ce lac. Ces rivières tiraient leur source dans le voisinage de deux ou trois *manières de lacs* (2), d'où le Saguenay lui-même originait. Les Sauvages faisaient ce parcours en dix journées de canots. Le long de ces rivières étaient échelonnées de nombreuses bourgades montagnaises (3),

(1) Le lac Saint-Jean, appelé *Piccouagamik* par les Sauvages.—Rel. 1647, p. 65.

(2) Ce sont les lacs *Kinouagamiou* et *Kinouagamiohich*.

(3) Il est probable que ces Sauvages appartenaient à la nation du Porc-Épie ou des *Kakouchakis* qui n'étaient éloignés de Tadoussac que de cinq ou six journées. Les Jésuites y établirent une mission sous le nom de Saint-Jean, vers le milieu du XVII^e siècle.—Relation de 1652, p. 16. Le P. Claude Dablon décrit ainsi leur pays : " C'est le pays des loutres, des orignaux, des castors et principalement du porc-épie ; c'est pour cela que les Sauvages qui y font leur résidence s'appellent *Kakouchac*, prenant leur nom du mot *kakou*, qui en leur langue signifie porc-épie : c'était autrefois l'endroit où toutes les nations qui sont entre les deux mers, de l'est et du nord, se rendaient pour faire leur commerce ; j'y ai vu plus de vingt nations assemblées."—Rel. de 1672, p. 44.

qui échangeaient les marchandises européennes qu'ils trafiquaient avec les Français à Tadoussac, pour des fourrures que leur apportaient des Indiens du nord. Ceux-ci leur avaient appris l'existence d'une mer salée. " Je tiens que si cela est, dit Champlain, que c'est quelque golfe de cette mer qui dégorge par la partie du nord dans les terres." C'était évidemment la baie d'Hudson que ces tribus septentrionales avaient aperçue dans leurs excursions de pêche et de chasse.

Champlain n'avait séjourné au pays de Tadoussac que trois semaines (du 26 mai au 18 juin), et déjà il avait puisé une masse de connaissances sur ce petit coin du pays et sur ses habitants. On se plaît toujours à reconnaître en lui l'observateur intelligent, qui ne perd aucune occasion de s'instruire pour son profit particulier, et pour le bénéfice d'autrui. C'était, dira-t-on, le but de sa mission en Canada. Sans doute, mais combien d'autres, à sa place, auraient préféré rester tranquilles à Tadoussac, sans se préoccuper de connaître les Sauvages dans leur vie intime, de se faire ami avec eux, et de leur apprendre les premières notions de la foi chrétienne. Au grand Sagamo qui lui narre ces contes fabuleux au sujet de l'Être suprême, il montre un Dieu bon, sacrifiant son fils pour sauver le monde, se faisant homme, vivant sur

la terre, y " guérissant les malades, ressuscitant les morts, chassant les diables, illuminant les aveugles, enseignant aux hommes la volonté de Dieu son père, pour le servir, honorer et adorer ; une trinité en laquelle il n'y a point de plus tôt ou d'après, rien de plus grand ni de plus petit." (1) C'est ainsi, et par un langage à peu près équi valant sur la sainte Vierge et les saints du ciel, que Champlain se faisait déjà l'évangéliste de ces pauvres idolâtres, plus à plaindre encore qu'à blâmer pour leur ignorance et leurs croyances superstitieuses.

Après avoir échangé un adieu avec les Sauvages des trois nations alliées, Champlain et Pont-Gravé partirent pour le saut Saint-Louis. Ce voyage dura quinze jours. L'on reconnut l'île au Lièvre, ainsi nommée par Jacques Cartier, l'île aux Coudres, " où il y a force ardoise, " la petite rivière Saint-François. Les chaloupes longèrent la rive sud de l'île d'Orléans, et vinrent mouiller à Québec, qui, dit Champlain, est un détroit de la rivière de Canadas, qui a quelque trois cents pas de large. (2) " Il y a à ce détroit, du côté du nord, une montagne assez haute, qui va en abaissant des deux côtés ; tout le reste est pays uni et beau, où il y a de bonnes terres pleines

(1) Voyage de 1603, chap. 3.

(2) Le fleuve, à cet endroit, mesure vingt arpents de large.

d'arbres, comme chênes, cyprès, boules, sapins et trembles, et autres arbres fruitiers sauvages, et vignes ; qui fait à mon opinion, si elles étaient cultivées, elles seraient bonnes comme les nôtres. Il y a, le long de la côte du dit Québec, des diamants dans des rochers d'ardoise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon." (1)

Champlain et ses compagnons ne firent que s'arrêter à Québec, où il n'appert pas qu'ils aient rencontré de Sauvages. Ils continuèrent à remonter le fleuve, faisant un court séjour à Sainte-Croix (2), antique bourgade d'Ochelaï où Jacques Cartier s'était arrêté en 1535. Champlain signale les rivières Jacques-Cartier et Batiscan, du côté du nord, ainsi qu'une petite île près de l'embouchure de cette dernière. Il l'appelle Saint-Eloi. Il mentionne aussi une autre île, à trois lieues de Sainte-Croix, proche de la terre du sud. Ce ne peut être que l'îlet du Richelieu qu'il choisit plus tard pour servir de rendez-vous aux Sau-

(1) Voyage de 1603, ch. 5.

(2) Cette rivière fut ainsi appelée en souvenir de Jacques Cartier. On a cru pendant longtemps, — et Champlain partage aussi cette fausse opinion, — que le découvreur avait hiverné en cet endroit en 1535-36. Le voisinage de Sainte-Croix, nom donné à la pointe où l'on place la bourgade d'Ochelaï, contribua dans les premiers temps du pays à rendre la confusion plus générale, vu que Cartier avait appelé Sainte-Croix la rivière St-Charles à l'entrée de laquelle il séjourna. Mais Champlain changea bientôt d'idée, et il prouva plus loin (Ed. 1613, liv. 2, ch. 4.) que Cartier n'a pu hiverner ailleurs que dans la rivière Saint-Charles.

vages et aux Français, désireux de faire la traite des pelleteries. Champlain fait la remarque que du côté sud du fleuve, le pays est beau et uni, les terres y sont les meilleures qu'il ait vues, couvertes de bois, de vignes, de poires, noisettes, cerises, groseilles rouges et vertes, et de certaines petites racines de la grosseur d'une petite noix ayant le goût des truffes, et très bonnes rôties ou bouillies. Toute cette terre est noire, dit-il, sans aucuns rochers, sinon qu'il y a grande quantité d'ardoise; elle est fort tendre, et si elle était bien cultivée, elle serait de bon rapport..... " Tout le côté du nord, ajoute-t-il, est fort uni et agréable..... elle est sable mouvant; mais entrant quelque peu dans les bois, la terre est bonne."

Nos explorateurs arrivèrent bientôt aux Trois-Rivières (1), où ils crurent s'apercevoir que la température était plus douce qu'à Sainte-Croix, et la végétation plus avancée. Champlain crut avec raison que ce poste se prêterait bien à un établissement fortifié.

(1) C'est la rivière de Fovez, de Jacques Cartier, et le *Metaberoutin* des Sauvages. C'était déjà un poste de traite connu des Français, car, en 1600, lorsque Chauvin persistait à fixer sa chétive colonie à Tadoussac, Pont-Gravé lui remontra plusieurs fois qu'il fallait aller à mont le dit fleuve, où le lieu est plus commode à habiter, ayant été un autre voyage jusqu'aux Trois-Rivières pour trouver les Sauvages, afin de traiter avec eux.—(Ed. 1632, liv. I, ch. 6.) Cette rivière est le Saint-Maurice, auquel les historiens ont le plus souvent donné le nom de Trois-Rivières, parce que deux îles la séparent à son embouchure en trois branches, appelées les *Chenaux*.

C'eût été, d'après lui, un bon moyen de tenir en respect les Iroquois, ennemis des sauvages de Tadoussac et du lac Saint-Jean. Ces derniers n'osaient pas descendre le Saint-Maurice, de crainte de tomber entre les mains de ces féroces barbares, qu'ils redoutaient à bon droit. Champlain essaya de remonter le cours de cette rivière, mais les rapides le firent bientôt rebrousser chemin.

Le 29 juin, Champlain et Pont-Gravé entraient dans le lac Saint-Pierre ⁽¹⁾, ainsi appelé à cause du saint dont l'Eglise célèbre la fête ce jour-là, puis remontèrent le Saint-Laurent jusqu'à la rivière des Iroquois, après avoir côtoyé les îles de Sorel, "au nombre de trente," couvertes de noyers et de vignes. A l'embouchure de la rivière étaient cabanés, dans un petit fort, des sauvages qui se disposaient à aller attaquer les Iroquois dans leur pays. Champlain résolut de remonter le cours de la rivière. Tout alla bien pendant les premières heures, mais lorsqu'il eut fait cinq ou six lieues, le courant l'empêcha de passer outre. Il fit un portage d'une couple de lieues, et se trouvant en présence de la même difficulté, il s'en revint au lieu du départ. Les Sauvages lui apprirent l'existence du rapide de Chambly, de deux grands

(1) Jacques Cartier l'avait baptisé lac d'Angoulême, nom que l'on voit défiguré sur la plupart des cartes du XVII^e siècle.

lacs situés plus profondément dans les terres, et dont l'un devait par la suite porter le nom de Champlain, ainsi que de la rivière Hudson, par laquelle on pouvait se rendre à la Floride. Cartier avait recueilli des aborigènes de la bourgade de Stadaconé des renseignements fort ressemblants à ceux-ci, sur la rivière des Iroquois et les pays situés beaucoup plus au sud, où il y avait oranges, amandes, noix, c'est-à-dire la Floride.

Le premier jour de juillet, nos voyageurs n'étaient plus qu'à deux journées de barques du terme de leur voyage. Ils aperçurent les îles de Verchères que Champlain prit pour une seule île, une autre qu'il appela plus tard Sainte-Hélène, et une troisième à la bande du nord, où les canots furent mis en sûreté ; puis ils prirent un esquif très léger, construit spécialement pour remonter le saut Saint-Louis. Les Sauvages, leurs guides, montaient un canot d'écorce. La navigation du fleuve, à partir de cet endroit, est très difficile et surtout périlleuse, à cause des roches et des courants rapides. Aussi l'embarcation de nos Français, quelque légère qu'elle fût, se trouva bientôt arrêtée dans sa course, et ils n'avaient pas franchi l'espace de trois cents pas, qu'il leur fallut se mettre à l'eau pour passer outre. Les Sauvages, de leur côté, n'avaient éprouvé aucun retard. Le saut Saint-

Louis apparut bientôt à leur regard. “ Je vous assure, écrit Champlain, que jamais je ne vis un torrent d'eau déborder avec une telle impétuosité comme il fait, bien qu'il ne soit pas beaucoup haut, n'étant en d'aucuns lieux que d'une brassé ou de deux, et au plus de trois. Il descend comme de degré en degré, et en chaque lieu où il y a quelq ue peu de hauteur, il s'y fait un ébouillonnement étrange de la force et raideur que va l'eau en traversant le dit saut, qui peut contenir une lieue... Et en outre ce saut premier il y en a dix autres, la plupart difficiles à passer.” (1)

Se voyant donc dans l'impossibilité de franchir le cours impétueux des eaux bouillonnantes du fleuve, Champlain et ses compagnons prirent pied sur le rivage, et suivirent ainsi le fil de l'eau sur un assez long parcours. Mais c'était du temps perdu, car ils reconnurent bientôt qu'il leur était impossible d'aller au-delà, à moins de se munir d'un bon canot sauvage et de se condamner à faire les portages, aussi souvent qu'ils rencontreraient des obstacles à la navigation. De retour aux barques, Champlain se prit à questionner les Sauvages sur la géographie du pays. Ce qu'il tenait à savoir par dessus tout, c'était d'où le fleuve prenait sa source. Voici les renseignements

(1) Voyage de 1603, ch. 8.

qu'il obtint d'eux, par signes plutôt qu'en paroles. Passé le premier saut, il y avait, cinq ou six lieues plus loin, une rivière (1) qui se rendait au pays des Algonquins, à environ 60 lieues de distance du grand fleuve. Il fallait ensuite passer cinq rapides (2), d'environ un demi-quart ou un quart de lieue chacun. Le fleuve s'élargissait plus loin, pour former un lac de quinze ou seize lieues de long. (3) Puis, après avoir franchi une succession de lacs et de rapides de moindre importance, l'on arrivait à un lac de 80 lieues de longueur. (4) Au bout de ce lac, il y avait un saut quelque peu élevé. (5) De là on entrait dans un autre lac (6) de soixante lieues, dont l'eau avait la réputation d'être très salubre. A l'extrémité de ce lac, commençait un détroit (7) de la rivière, qui pénétrait assez avant dans les terres. Les Sauvages avouèrent à Champlain qu'ils n'avaient pas été plus loin, et qu'ils ne connaissaient que par ouï-dire l'extrémité d'un autre lac (8) ; en été le soleil se couchait

(1) Rivière des Outaouais.

(2) Les Cascades, les Cèdres, et les rapides du Coteau-du-Lac, qui se subdivisent en deux ou trois, suivant la route.

(3) Le lac Saint-François, qui a environ douze lieues.

(4) Le lac Ontario, ou des Entouhoronens.

(5) La chute de Niagara.

(6) Le lac Erié, ou des Eriehronens (nation du Chat.)

(7) La rivière Déroit.

(8) Le lac Huron, ou mer douce.

au nord de ce lac, tandis qu'en hiver ses derniers rayons venaient se répandre à son milieu. L'eau en était très mauvaise ou salée. Ce qui fit croire à Champlain que c'était la mer du Sud.

Comme il est facile d'en juger, les détails étaient assez exacts. Des Algonquins que Champlain rencontra quelques jours plus tard, en redescendant le fleuve à l'île d'Orléans et un peu plus haut que Tadoussac, ne firent que confirmer ces témoignages. A part les exagérations dont les Sauvages émaillent toujours leurs récits, surtout en ce qui a trait aux chiffres et aux distances, ces données sur les lacs Ontario, Erié, la chute Niagara, la rivière du Détroit, et les rapides du Saint-Laurent, ne manquaient pas d'une certaine précision. Mais Champlain n'avait pas une haute opinion de leur véracité. " Il n'y faut pas tant ajouter de foi, dit-il, que ce soit avec raisons apparentes, bien qu'il y en aie quelque peu."

Pont-Gravé et Champlain ne firent pas un long séjour dans les parages du saut Saint-Louis. Arrivés le trois juillet, ils en repartirent le lendemain, un vendredi, et vinrent jeter l'ancre aux Trois-Rivières le dimanche suivant. Deux jours plus tard, ils revoyaient le promontoire de Québec, et le vendredi, 11 du mois, ils étaient de retour à Tadoussac. Comme la saison n'était pas très avancée, Champlain décida de pous-

ser ses découvertes dans une nouvelle direction. La Gaspésie, dont il avait aperçu la côte en arrivant au Canada, était un pays nouveau pour lui, et qui devait apporter à son amour des découvertes un champ bien vaste. Aussi ne manqua-t-il pas, durant le court voyage qu'il y fit, de se bien renseigner, non seulement sur sa topographie, mais encore sur les peuples qui l'habitaient, et les ressources qu'il pouvait offrir au commerce et à l'industrie des hommes de sa nation. Son expédition ne dura que 22 jours, et il put réunir, en aussi peu de temps, une foule de détails sur la Gaspésie, la baie des Chaleurs, la côte du Nouveau-Brunswick, le Cap-Breton, l'Acadie, la baie Française. Il apprit même l'existence de la rivière Saint-Jean, "laquelle va proche du lac des Iroquois, par où les sauvages de la côte de l'Acadie leur vont faire la guerre." A mi-chemin entre Tadoussac et Gaspé, sur la rive sud du Saint-Laurent, Champlain rencontra un parti de sauvages conduits par Armouchides, leur sagamo, tenu pour l'un des plus hardis parmi les sauvages. Ils se dirigeaient vers Tadoussac pour troquer des flèches et des peaux d'original contre les castors et les martes des Montagnais, Etchemins et Algonquins.

Champlain visita la baie de Gaspé, la baie des Morues dont on a fait Malbaie, par une corruption

évidente de l'expression anglaise *Molue Bay*, en fin Percé et son rocher "où il a un trou par où les chaloupes et bateaux peuvent passer de haute mer," et l'île de Bonne-aventure. "Tous ces dits lieux de Gachepay, Baie des Molues et île Percée, sont les lieux où se fait la pêche du poisson sec et vert." Les Sauvages lui assurèrent qu'au fond de la baie des Chaleurs commençait une rivière (1) au bout de laquelle était un lac (2) de vingt lieues, qui asséchait pendant l'été. En creusant dans le lit de ce lac, à environ un pied de profondeur, on trouvait un métal ressemblant à l'argent. A quelque distance de là gisait une mine de cuivre. Champlain apprit ainsi des Sauvages l'existence de mines, mais il ne paraît pas avoir attaché trop d'importance aux affirmations qu'il reçut d'eux. Les rapports que lui fit à l'île Percé le sieur Prévert, de Saint-Malo, qui revenait du pays des mines, sans être absolument faux, comportaient beaucoup d'exagération. Champlain nous raconte assez longuement tout ce qu'il plut au navigateur malouin de lui narrer à ce sujet, "avec l'intention de lui en bailler d'une," suivant l'expression de Lescarbot. Cette mine se confondait pour ainsi dire, avec une montagne assez élevée, s'avauçant dans la mer,

(1) La rivière Ristigouche et son tributaire, la Métapédiac.

(2) Le lac Métapédiac.

reluisant beaucoup au soleil, bien qu'une couche de vert de gris dût obscurcir le métal, qui était du cuivre. Au pied de la montagne, l'on pouvait amasser des fragments de cuivre, qui se détachaient à la longue. Quatre lieues plus loin, vers la côte d'Acadie, se trouvait une montagne de peinture noire dont les Sauvages se servaient pour se teindre la figure. Puis, à environ six lieues plus loin, près de la côte acadienne, était une île, où les sauvages avaient vu un métal brun obscur, mais d'une cassure blanche, qu'ils utilisaient, à cause de sa tenacité, pour fabriquer des flèches et des couteaux.

D'après le témoignage de Prévert, Champlain conclut que la mine de cuivre gisait au nord d'une baie dans laquelle plusieurs petites rivières venaient déverser leurs eaux. Il est sans doute ici question du bassin et du canal des Mines et des contrées avoisinantes.

Muni de tous ces renseignements qu'il enregistra soigneusement dans ses cartons, Champlain quitta l'île Percé, le dix-neuf juillet, pour revenir à Tadoussac. Une tempête le força à relâcher à plusieurs endroits le long de la côte méridionale du fleuve. Il prit alors le parti de gagner le nord, vint mouiller près de la rivière Sainte-Marguerite, reconnut la rivière des Rochers, la pointe des Monts, le cap Saint-Nicolas,

l'entrée de la rivière Manicouagan, la baie des Outardes, la pointe de Betsiamis, les îlets de Jérémie, les Escoumains, l'anse aux Basques. Enfin, le trois août il atteignit la rade de Tadoussac, où il renouvela connaissance avec les Sauvages qu'il avait vus, cantonnés à l'embouchure de la rivière des Iroquois, et il apprit d'eux qu'ils avaient engagé la bataille sur les bords du premier lac. Ils avaient rapporté, comme trophées, les têtes de leurs ennemis tués durant la bataille. Un seul Montagnais avait été blessé. Ces sauvages étaient à la veille de reprendre le sentier de la guerre contre les Iroquois. Avant que de partir, Begourat, leur chef, les réunit sur une grande place publique, et là ils se livrèrent à des danses et à des festins, suivant leur habitude. Les femmes, parées de matachias, prirent une part toute particulière à cette fête d'adieu. La tabagie terminée, elles s'étaient emparé des canots, et s'avançant jusqu'à une certaine distance du rivage, elles simulèrent un combat, à coups d'avirons, qu'elles se renvoyaient, tout en évitant de se blesser. Quand elles furent rassasiées de s'abîmer d'eau et de coups de pagaies, elles se retirèrent dans les cabanes. Les hommes reprirent leurs canots, en route pour le pays des Iroquois.

Champlain et Pont-Gravé quittèrent Tadoussac à leur tour, le seizième jour d'août, s'arrêtant à l'île de Percé, où le sieur Prévert était rendu. Ils amenaient avec eux le fils de Begourat, et une femme iroquoise que Pont-Gravé avait réussi à sauver du supplice. Prévert avait aussi à son bord quatre Sauvages, un homme de l'Acadie, une femme et deux en fants de Canadiens.

Enfin, le 24 août, les deux vaisseaux relâchèrent de Gaspé. Après une traversée de vingt-sept jours, l'on aperçut la rade du Havre-de-Grâce, et Champlain vint débarquer à Honfleur. Le commandeur de Chastes était mort, le 13 du mois de mai précédent (1).

(1) Le commandeur de Chastes fut d'abord inhumé dans l'église des Minimes de Dieppe, dont il fut l'un des bienfaiteurs, aux frais du cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, son parent. Après la suppression de ce couvent, M. de Viel-Castel, sous-préfet de Dieppe, fit exhumer, en 1827, avec le concours de l'ingénieur Frissard et de celui de M. Féret, archiviste de la ville, les restes mortels du commandeur, et ils furent transportés avec honneur dans l'église de Saint-Rémi. A l'issue de la messe solennelle qui eut lieu à cette occasion, on déposa le corneil dans la chapelle de la sainte Vierge, à côté de celui de Philippe de Montigny, autre gouverneur de Dieppe. Sur une table en marbre noir, on lit cette inscription :

Ici reposent
EMAR DE CHASTES
Mort en M. DC. III
et
PHILIPPE DE MONTIGNY
Mort en M. DC. LXXV
Tous deux
Gouverneurs de Dieppe.

Le chœur de cette église renferme un souvenir de l'Amérique : c'est un superbe bas-relief représentant des sauvages, pour rappeler les voyages des

Cette mort constituait une perte pour le Canada, en même temps qu'elle affligea profondément Pont-Gravé et Champlain. Ceux-ci reposaient toute leur confiance dans ce personnage, le croyant sérieusement disposé à coloniser la Nouvelle-France. " Malaisément, dit Champlain, un autre pourrait entreprendre cette entreprise, si ce n'était un seigneur de qui l'autorité fut capable de repousser l'envie. " M. de Chastes jouissait d'un grand prestige à la cour ; aussi les marchands malouins, rouennais et autres avaient-ils piteusement échoué dans leurs démarches auprès du roi, pour qu'il renonçât au système exclusif de traite en faveur de particuliers. L'expédition de 1603, organisée sous les yeux du commandeur, faisait bien augurer pour celles qui s'ensui vraient. " En cette entreprise, dit Champlain, je n'ai remarqué aucun défaut, pour avoir été bien commencée. " Au lieu de jeter sur le sol du Canada des centaines de colons, recrutés dans les bas-fonds de la société française, comme Roberval et le marquis de la Roche

Dieppois au nouveau monde. Le tombeau du célèbre armateur Jean Ango est dans la vaste église de Saint-Jacques, à Dieppe. Au nombre des premiers colons venus de cette ville au Canada, nous pouvons citer le chirurgien Adrien Duchesne, Jean Cochon, Charles LeMoine, Jean Gloria, Louis Fontaine, Jean Routier, Georges Pelletier, Jacques Aubusson. Les premières religieuses hospitalières venues à Québec pour y fonder un monastère de leur ordre, appartenaient à la communauté de Dieppe. Cette ville est donc intéressante à visiter pour un Canadien-Français.

avaient fait, sans avoir, au préalable, préparé un lieu convenable pour les recevoir, M. de Chastes s'était dit, qu'il fallait tout d'abord faire un examen de la Nouvelle-France, étudier ses ressources, son climat, s'assurer des dispositions des Sauvages. Puis il avait jeté les yeux sur Samuel Champlain pour aller à la découverte de l'endroit le plus propice aux fins d'un établissement, que l'on peuplerait sans retard.

La mort du commandeur pouvait déranger tous ces plans habilement conçus, si le futur fondateur de Québec n'avait été là présent pour exhorter le roi à ne pas les abandonner. Il s'était rendu à la cour aussitôt qu'il eût mis le pied sur le sol de sa patrie, et il exhiba aux yeux de Henri IV, la carte qu'il avait minutieusement dressée des pays reconnus, ainsi que la relation de son voyage. ⁽¹⁾ Le roi parut tellement satisfait du rapport de son géographe, qu'il lui promit, non seulement de ne pas négliger l'œuvre projetée, mais encore de la favoriser.

(1) Voir Note 2, en appendice.

CHAPITRE QUATRIÈME

VOYAGE EN ACADIE — 1604

Amitié de Champlain pour Gravé, sieur du Pont. — Pierre du Guast, sieur de Monts, succède à Aymar de Chastes. — Sa commission du 8 novembre 1603. — L'Acadie. — Beautés et richesses de ce pays. — Délimitations de l'Acadie. — Départ de Champlain, de Monts, Gravé et Pontrincourt pour l'Amérique. — Le capitaine Rossignol. — Exploration des côtes de la péninsule acadienne. — Noms donnés aux ports et aux îles du littoral. — Champlain visite, seul une partie de la côte. — Retard de Gravé. — De Monts et Champlain découvrent la baie Française, et le Port-Royal. — Mines. — Voyage à la rivière Saint-Jean. — L'île de Sainte-Croix. — On décide d'y fonder un établissement. — Constructions qu'on y érige.

Nous avons vu jusqu'à présent, dans les divers essais de colonisation, comme dans le commerce des pelleteries au Canada, figurer presque au premier rang le sieur du Pont. Chauvin avait été son associé, mais ils opinaient différemment sur le choix d'un poste fixe pour le commerce. Pont-Gravé aurait préféré se fortifier aux Trois-Rivières. Pour Chauvin, Tadoussac était le bout du monde. Satisfait du commerce qu'il y faisait, son ambition n'alla pas au-delà. De Monts et Champlain étaient revenus dégoûtés de ce petit coin de pays, fermé à tout espoir agricole, et où le climat laissait beaucoup à désirer. Mais tandis

que de Monts semblait attiré par les douceurs d'un climat plus méridional, Champlain et Pont-Gravé s'en tenaient toujours au Saint-Laurent. Cette similitude de vues dut contribuer à faire des amis de ces deux hommes, devenus presque inséparables, depuis leur voyage de 1603. Champlain eut toujours une grande confiance dans Pont-Gravé qu'il "respectait à l'égal d'un père". "C'est la féconde initiative de Pont-Gravé, écrit Moreau, qui a été plus tard l'occasion de la découverte et de la colonisation de l'Acadie ; car, jusqu'à la première expédition de de Monts, on connaissait à peine quelques points des côtes occidentales de la presqu'île. Il a de plus eu le mérite de donner l'exemple de ces associations de navigateurs et de marchands auxquelles le gouvernement lui-même a eu recours quand il a voulu imprimer une impulsion plus vive au mouvement des colonies américaines ; mais on doit lui reprocher d'avoir eu moins en vue les avantages futurs d'une fondation stable, d'un établissement solide, que les profits actuels de son industrie. C'était un armateur intelligent et actif ; ce n'était ni un politique ni un administrateur." (1)

Connaissant les idées de M. de Monts, nous ne devons pas être surpris de le voir tourner ses regards

(1) M. Moreau, Histoire de l'Acadie Française, ch. II, p. 11 et 12.

vers l'Acadie, du moment que le roi le choisit pour remplacer le commandeur de Chastes. Du reste, il connaissait déjà le pays, pour y avoir fait "diverses navigations, voyages et fréquentations." Pierre du Gua ou du Guast ⁽¹⁾, sieur de Monts, était natif de la province de Saintonge, de même que Samuel Champlain. Le roi l'avait honoré de sa confiance en le nommant gentilhomme ordinaire de sa chambre, et gouverneur de Pont. Pendant les guerres de la Ligue, il imita la conduite des autres gouverneurs de villes et de provinces, et se prononça fortement pour Henri IV, proclamé roi de France. Les services qu'il rendit au roi, en cette occasion, furent d'un grand poids pour lui faire obtenir sa commission, qui fut signée à Fontainebleau le 8 novembre 1603. L'édit royal le nommait "lieutenant général au pays de la Cadie, du 40° au 46°, pour peupler, cultiver et faire habiter les dites terres le plus promptement, faire rechercher mines d'or, d'argent, etc., bâtir des forts et des villes, concéder des terres, etc., à condition d'y planter la foi catholique, apostolique et romaine, permettant de laisser vivre chacun dans sa religion."

Pierre du Guast appartenait à la religion protestante. On aurait pu faire un meilleur choix, car,

(1) L'abbé Faillon écrit Dugas.

malgré les bonnes dispositions dont le nouveau lieutenant général de l'Acadie était animé, il ne put empêcher que catholiques et protestants fussent mis sur un pied d'égalité dans tout ce qui se rapportait à cette entreprise. C'était déjà un grand danger pour le succès de l'œuvre. Aussi verrons-nous les animosités entre catholiques et huguenots dégénérer en chicanes sérieuses, amenant peu à peu la ruine de la colonisation du côté de l'Acadie. Ce qui fera écrire à Champlain, à qui le vice de cette organisation n'avait pas échappé : "Voilà comme les entreprises qui se font à la hâte, et sans fondement, et faites sans regarder au fond de l'affaire, réussissent toujours mal."

L'Acadie allait désormais attirer à soi les regards de la France. C'était, dans l'opinion de M. de Monts, et cette opinion était assez généralement partagée, l'endroit le plus beau, le plus riche et le plus fertile de la Nouvelle-France. "On estimait ses ports excellents, dit Moreau, son sol fécond, dans l'intérieur surtout, ses côtes abondantes en poissons de toutes sortes. N'avait-on pas pêché dans les mers qui la baignent, la morue, le saumon, le maquereau, l'éperlan, le hareng, la sardine, le loup-marin, la vache marine, le phoque et la baleine ? On avait été frappé d'admiration à la vue de ses grands bois ; et on ne doutait

pas qu'on ne dût trouver, le long du littoral, des mines de cuivre, de fer, de charbon et de gypse. C'était d'ailleurs la contrée la plus fréquentée par les pêcheurs de Normandie, de Bretagne, de la Rochelle et du pays basque, qui, depuis près d'un siècle, n'avaient pas cessé d'être comme les éclaireurs des grandes découvertes." (1)

De Monts était assez bien doué sous le rapport de la fortune, mais ne se sentant pas capable de soutenir, à lui tout seul, les frais d'un établissement aussi grandiose, il fit société avec des marchands de Rouen, de La Rochelle et autres lieux. Le roi voulut leur aider à sa manière, et il leur accorda, en vertu de lettres patentes du 18 décembre de la même année, la diminution des droits d'entrée en France des marchandises qu'ils rapporteraient de l'Acadie et du Canada, et il leur octroya en outre, pour dix ans, le privilège exclusif du commerce des pelleteries et autres marchandises, "depuis le cap de Raze jusqu'au 40° degré, comprenant toute la côte de l'Acadie, terre et Cap-Breton, baie de Saint-Oler (2), de Chaleur, îles Percées, Gaspay, Chisedec (3), Mesamichi (4), Lesque-

(1) *Hist. de l'Acadie*, ch. 2, p. 13.

(2) Baie sur la côte occidentale de Terre-Neuve.—V. carte de Champlain.

(3) Chichedec, baie sur la côte nord du Saint-Laurent, où demeuraient des Betsiamites.

(4) Miramichi.

min ⁽¹⁾, Tadoussac, et la rivière de Canada, tant d'un côté que d'aut re, et toutes les baies et rivières qui entrent au-dedans des dites côtes."

Les écrivains ne s'accordent pas sur les délimitations de l'Acadie, quoique, généralement parlant, on puisse la rapporter à la Nouvelle-Ecosse actuelle. Moreau croit que ce nom a été donné alternativement et simultanément quelquefois, à la presqu'île qui sépare le golfe Saint-Laurent de la baie de Fundy ou baie Française, et au pays compris entre le fleuve Saint-Laurent au nord, le golfe du même nom à l'ouest, l'Océan Atlantique au midi, depuis le cap de Canseau jusqu'à la rivière Penobscot, à l'est enfin, une ligne droite partant de l'embouchure de cette rivière pour aboutir à Québec ou à Montréal. D'après le même, l'Acadie comprendrait les îles que baigne l'océan, de la baie Verte à Pentagouet (Penobscot), et plus particulièrement les côtes de la presqu'île acadienne, la rive de la baie de Fundy, qui s'étend de son extrémité septentrionale la plus reculée dans la baie de Beau-

(1) Escoumins ou Excomminguois vivaient sur la rive nord du golfe Saint-Laurent. Si on s'en rapporte au P. Biard, ces sauvages devinrent les ennemis des Français à la suite d'un rapt commis par des Basques. " Mais ils payèrent bien leur maudite incontinence, et non seulement eux, mais aussi ceux de S. Mulo et beaucoup d'autres, ont pâti et pâtissent tous les ans ; car ces sauvages sont furieux et s'abandonnent désespérément à la mort pourvu qu'ils aient espérance de tuer ou méfaire. " — Relation 1611, p. 7 et 8.

bassin jusqu'à l'île de Menane, près de l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, et la partie du littoral qui la continue à l'est jusqu'à la rivière de Penobscot.

D'après Denys, le pays appartenant à la France du temps qu'il était gouverneur dans ces parages, était divisé en quatre provinces :

1° Celle des Etchemins ou Malécites, commençant à la rivière Pentagouet, et s'étendant jusqu'à la rivière Saint-Jean : c'était une partie de la côte de Norembègue.

2° Celle de la baie Française : elle se limitait aux côtes de la péninsule acadienne, depuis la baie de Fundy jusqu'au cap Fourchu (Yarmouth), et était occupée par les Micmacs ou Souriquois.

3° Celle de l'Acadie proprement dite, depuis le cap de Sable jusqu'au détroit de Canseau.

4° Celle du Saint-Laurent, entre Canseau et Honguedo ou le cap Forillon. Denys devint gouverneur de cette dernière province.

L'Acadie, comme on voit, ne se limitait pas, même à l'époque qui nous occupe, à la seule presque île connue maintenant sous le nom de Nouvelle-Ecosse ; elle comprenait, en outre, cette partie de la terre ferme qui s'étend de la rivière Saint-Jean à la rivière Penobscot. Ces limites furent l'objet de longues disputes entre la France et l'Angleterre, et quoique

fixées par le traité d'Utrecht, elles ne cessèrent pas d'être la cause de dissensions entre les deux nations rivales, entraînant à leur suite des guerres sanglantes et presque interminables.

Avril venait de s'ouvrir. M. de Monts avait fait publier dans tous les ports et havres de France les défenses portées par le roi contre les trafiquants de fourrures. Quatre vaisseaux, ancrés au Havre-de-Grâce, n'attendaient plus qu'un signal pour cingler vers l'Amérique. Cent-vingt artisans s'étaient embarqués sur deux des navires, dont l'un, de 120 tonneaux, était commandé par Pont-Gravé, et l'autre, de 150 tonneaux, par M. de Monts, qui avait pris à son bord Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt, gentilhomme picard, et Samuel Champlain, plus quelques prêtres catholiques et des ministres protestants. Le capitaine Timothée, du Havre-de-Grâce, le commandait, et Pont-Gravé avait pris avec lui le capitaine Morel, de Honfleur, marin expérimenté, et fervent catholique. Poutrincourt passait en Acadie, avec l'intention d'y choisir des terres pour y passer le reste de ses jours avec sa femme et ses enfants. Poutrincourt avait pris part aux guerres de la Ligue, dans les rangs des catholiques. Lescarbot raconte que " Henri IV le tenant en personne assiégé dans le château de Beaumont, lui voulut donner le comté du dit lieu pour se

rendre à son service ; ce qu'ayant refusé, il le fit depuis gratuitement, voyant Sa Majesté réduite à l'Eglise catholique romaine. Le roi lui rendit par sa bouche ce témoignage, qu'il était un des hommes de bien et des plus valeureux de son royaume." (1) Poutrincourt était chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, maître de camp de six compagnies d'hommes et capitaine de l'une d'elles ; il fut, sous la régence de Marie de Médicis, nommé gouverneur de Méry-sur-Seine.

De plus en plus anxieux de continuer ses découvertes, Champlain avait accepté avec empressement l'invitation que lui fit M. de Monts de l'accompagner, à condition qu'il ferait un rapport de son voyage.

Le départ des vaisseaux eut lieu du Havre-de-Grâce. M. de Monts prit le devant et laissa la rade le 7 avril, trois jours avant Pont-Gravé. Rendez-vous avait été fixé à Canseau (2), mais une fois en mer, M. de Monts changea son itinéraire, et fila en droite ligne dans un petit port, situé entre La Hève (3) et le

(1) Hist. de la N. F.

(2) Ce mot s'écrit aussi *Cunseau* ou *Campseau*. Les Anglais en ont fait *Cunso*. Ce mot est d'origine sauvage, dit Lescarbot.

(3) Le Père Biard écrit que La Hève avait été appelée port Saint-Jean.

cap de Sable. (1) Un capitaine normand, du nom de Pierre Fritot dit le Rossignol, du Havre-de-Grâce, y faisait la traite avec les sauvages de la côte acadienne. De Monts, fort de son autorité et de sa commission, confisqua ce vaisseau (2), et donna au port le nom de son commandant. C'est aujourd'hui la petite ville de Liverpool. M. de Monts continua sa course vers le sud et vint mouiller dans un autre havre qu'il appela le port au Mouton, "à l'occasion d'un mouton qui s'étant noyé revint à bord, et fut mangé de bonne guerre." L'on résolut d'y attendre Pont-Gravé, et d'envoyer Champlain explorer le littoral. L'équipage descendit à terre, et l'on se cabana sur une pointe à l'entrée du port, pendant qu'une chaloupe allait à la recherche de Pont-Gravé, dont l'absence trop longue pouvait exposer les hommes de M. de Monts à une disette pénible. Ils auraient souffert en réalité, si on n'eut trouvé dans le voisinage une ample moisson de lièvres.

Champlain partit du port au Mouton le 19 mai, avec Ralleau, secrétaire de M. de Monts, et dix

(1) D'après l'annotateur de l'édition canadienne des Voyages de Champlain, le cap de Sable ne serait autre que le fameux cap de Norembègue, dont parle Jehan Alfonse. Champlain, comme nous le verrons plus tard, place ce cap et la rivière de ce nom sur la terre ferme et plus au sud que le cap de Sable. Le Père Biard, qui a écrit plusieurs années avant Champlain, croyait que la Norembègue était le pays plus au sud que la baie Française (de Fundy.)

(2) Voir pièce A, en appendice.

hommes pour conduire la barque qui les portait. Pendant cette expédition, qui dura un mois, Champlain explora toute la côte jusqu'au port Sainte-Marguerite (1) par les 44° et demi. Champlain nomma le cap Nègré, à cause de la ressemblance frappante de ce promontoire avec une tête de nègre. A quatre lieues plus loin, il remarqua un cap fort dangereux, à raison, dit-il, " des rochers qui jettent presque une lieue à la mer." C'est le cap de Sable, à deux lieues de la baie du même nom. Les explorateurs débarquèrent à l'île aux Cormorans (2), où ils firent une provision d'œufs de ces oiseaux marins. Les îles de Tousquet et aux Tanguoux s'offrirent ensuite à leur vue. Ils y trouvèrent une telle quantité de tanguoux, qu'il leur était facile de les tuer à coups de bâtons. Le rivage d'une autre île était tout couvert de loups-marins ; ils en prirent tant qu'ils voulurent. Champlain nomma ensuite les îles aux Loups-marins, aborda au cap Fourchu, puis après avoir contourné la pointe méridionale de l'Acadie, il vint atterrir à l'île Longue, où se trouve le passage pour entrer dans

(1) Champlain lui donna ce nom, parce qu'il y entra probablement le 10 juin, jour de la fête de sainte Marguerite. C'était la baie Sainte-Marie.

(2) M. Laverdière croit que cette île porte aujourd'hui le nom de *Shag Island*.

la baie Française. (1) De ce passage, en suivant la direction nord-est sur un parcours de deux lieues, il y a une anse où l'on peut ancrer en sûreté. En ce lieu, il y a, dit Champlain, une mine d'argent très bonne, selon le rapport d'un mineur nommé maître Simon. Un peu plus au nord, Champlain trouva une mine de fer qui, au témoignage du même, devait rapporter cinquante pour cent. Mais, dit Lescarbot, "il y a une mine de fer, mais elle n'est point abondante, selon l'épreuve qu'on en a fait pardelà et en France." Enfin, Champlain reconnut la baie Sainte-Marie qu'il appelle Sainte-Marguerite. "Au fond de cette baie, dit-il, y a un chenal qui assèche de basse mer, autour duquel y a nombre de prés et bonnes terres pour cultiver." Champlain donna l'ordre de rebrousser chemin, et l'on atteignit le port au Mouton vers la mi-juin, au grand contentement de M. de Monts, qui commençait à croire que la barque avait été engloutie par les flots avec son équipage. Champlain lui raconta son voyage, et lui assura que le meilleur endroit pour les vaisseaux était par le 44^e degré de latitude, c'est-à-dire dans la baie Sainte-Marie.

(1) Aujourd'hui appelée la baie de Fundy. "On ne peut deviner, dit M. Ferland, pourquoi les Anglais l'ont nommée baie de Fundy. Auraient-ils traduit par *Bay of Fundy* les mots que portent d'anciennes cartes : *Fond de la Baie*."—Cours d'Hist., I, p. 65, note 2.

Mais Pont-Gravé n'était pas encore de retour. Trois semaines s'étant écoulées depuis que l'on s'était fixé temporairement au port au Mouton, M. de Monts dépêcha un Français avec quelques sauvages pour tâcher de le découvrir le long de la côte, en gagnant Canseau. (1) Ils aperçurent en effet son vaisseau dans la baie des Iles. Pont-Gravé prit connaissance de la lettre de M. de Monts, et au lieu d'aller le rejoindre, il préféra décharger les vivres et munitions destinés aux hivernants, et s'en retourner ensuite à Tadoussac pour y faire la traite.

Le lieutenant général se trouvait maintenant en possession de deux navires, le sien et celui du capitaine Rossignol. Tous deux continuèrent leur course dans la direction du cap de Sable, pour ne s'arrêter que dans la baie Sainte-Marie. . Aucun incident remarquable pendant ce court trajet. Mais deux ou trois jours après leur arrivée, un des prêtres missionnaires, Nicolas Aubry (2), s'égara dans la forêt, pendant

(1) Lescarbot dit. "Le sieur de Monts passant à Campseau, devait laisser quelque croix à un arbre, ou missive y attachée. Ce qu'il ne fit point, ayant outrepassé le dit lieu de Campseau de beaucoup pour avoir pris sa route trop au sud, à cause des bancs de glaces."—Hist. de la N. F., liv. 4, ch. 3.

(2) Nicolas-Aubry, "jeune homme d'Eglise, parisien de bonne famille, à qui il avait pris fantaisie de faire le voyage avec le sieur de Monts, et ce, dit-on, contre le gré de ses parents, lesquels envoyèrent exprès à Honfleur pour le divertir et ramener à Paris."—Lescarbot, liv. 4, ch. 2 et 4.

qu'il cherchait son épée qu'il y avait oubliée. Il fut ainsi perdu pendant seize ou dix-sept jours, sans pouvoir se bien orienter. M. de Monts envoya des Français et des sauvages à sa recherche, qui ne purent le retrouver. On le croyait mort, quand, un jour, au grand contentement de tout le monde, on le vit revenir en chaloupe. Ce pauvre prêtre avait vécu d'oseille et de fruits sauvages, errant à travers les bois, jusqu'à ce qu'enfin il aperçut la mer, près de l'île Longue, à l'entrée de la baie Française. Les privations et les fatigues l'avaient beaucoup épuisé, et il était résigné à mourir sur un rocher perdu où depuis plusieurs jours il guettait une chaloupe ou un vaisseau, lorsqu'enfin Dieu permit qu'une des chaloupes de M. de Monts passa de ce côté. (1) L'abbé Aubry leur fit signe avec son chapeau, accroché au bout d'une gaule, et les pêcheurs vinrent à son secours.

Dans cet intervalle, M. de Monts était allé avec Champlain à la découverte le long des côtes de la baie Française. Le but principal de cette expédition était de trouver un endroit plus propice à un établis-

(1) " Comme on était après désertter l'île (de Sainte-Croix), Champdoré fut renvoyé à la baie Sainte-Marie avec un maître de mines qu'on y avait moné pour tirer de la mine d'argent et de fer ; ce qu'ils firent . . . là ou après quelque séjour, allant pêcher, le dit Aubry les aperçut. "—Leacarbott, liv. 4, ch. 4.

sement que la baie Ste-Marie. Leurs recherches ne furent pas vaines, car à peine avaient-ils fait quelques lieues vers le nord-est, qu'ils aperçurent l'entrée d'un des plus beaux ports du monde, et pour la grandeur de son enceinte et pour la profondeur de ses eaux. Champlain l'appelle Port-Royal. ⁽¹⁾ L'ouverture de cette baie n'a que huit cents pas de largeur, mais à mesure qu'on y avance, elle s'agrandit sensiblement jusqu'à ce qu'elle acquière une lieue. Sa longueur est double de sa plus grande largeur. Trois rivières viennent s'y déverser. L'une, venant de l'est, appelée rivière à l'Equille ⁽²⁾, du nom d'un petit poisson très abondant en cet endroit, a presque un quart de lieue à son embouchure où se trouve une île charmante d'une demi-lieue de circonférence. Cette île que Lescarbot indique sous le nom de Biencourville, et qui prit plus tard le nom d'île aux Chèvres ⁽³⁾, était toute couverte de bois, comme pins, sapins, pruches, bouleaux, trembles et chênes. Il y a une autre île, distante de l'autre de près de deux lieues, à proximité

(1) Quoiqu'en dise Lescarbot, ce fut Champlain et non M. de Monts, qui baptisa Port-Royal. Champlain est très particulier à ce sujet, et quand il dit *j'ai nommé*, il ne peut pas être question d'un autre. Lorsque M. de Monts donne à la baie Française le nom qu'elle a malheureusement perdu, Champlain n'hésite pas à lui en attribuer le mérite.

(2) Cette rivière portera bientôt le nom de rivière du Dauphin, aujourd'hui rivière Annapolis.

(3) Ile d'Hébert dont les Anglais ont fait *Bear Island*.

de laquelle serpente une autre rivière, appelée Saint-Antoine ⁽¹⁾ par Champlain. Elle porta bientôt le nom d'Hébert, qui fut l'un des premiers habitants de Port-Royal. L'île reçut aussi le même nom. La troisième rivière n'est qu'un ruisseau rempli de roches : on l'appela le ruisseau de la Roche. ⁽²⁾

M. de Monts et Champlain quittèrent la baie de Port-Royal, charmés de sa beauté et des avantages qu'elle offrait à un établissement, et s'enfoncèrent plus avant dans la baie Française, dans l'espérance de trouver la fameuse mine de cuivre dont Prévert avait rapporté monts et merveilles. ⁽³⁾ Après avoir doublé le cap des deux Baies, ou Chignectou, ils aperçurent l'île Haute ; ils y trouvèrent une mine de cuivre. De là ils entrèrent dans un port où ils comptaient rencontrer ce qu'ils cherchaient. C'est le havre à l'Avocat, que Champlain appelle le port aux Mines. Ils firent une excursion d'un quart de lieue le long des montagnes, mais inutilement. Celle dont Prévert avait parlé à Champlain, d'après le dire des sauvages, n'existait pas dans cette localité. Cependant,

(1) Cette rivière devint aussi *Bear River* dans la bouche des Anglais. Lescarbot l'appelle rivière Hébert.

(2) Rivière de l'Orignac, d'après Lescarbot.

(3) Prévert n'avait fait que rapporter à Champlain ce que lui apprirent deux ou trois de ses hommes qu'il avait envoyés avec des sauvages, à la recherche de mines.

écrit Champlain, “ nous trouvâmes en ce port deux mines de cuivre, non en nature, mais par apparence, selon le rapport du mineur qui les jugea être très bonnes.” Lescarbot a cru à l'existence d' “ un haut rocher entre deux baies de mer où le cuivre est enchassé dans la pierre, fort beau et fort pur, tel que celui qu'on dit cuivre de rozette. ” “ Mais, ajoute-t-il, de s'amuser à le rechercher, ce n'est chose encore de saison. La première mine, c'est d'avoir du pain et du vin, et du bestial ” Le même Lescarbot dit que parmi les roches de cuivre, l'on trouvait quelquefois des roches incrustées de diamants. Il s'y trouvait aussi certaines pierres bleues transparentes, valant tout autant que les turquoises. Champdoré, l'un des charpentiers de M. de Monts, avait taillé dans le roc une de ces pierres qu'il avait emportée en France. Là, il la divisa en deux fragments qu'il fit monter par un homme de l'art. M. de Monts et Poutrincourt à qui il en avait fait cadeau, les avaient trouvées si belles, qu'ils les jugèrent dignes d'être présentées au roi et à la reine. Un orfèvre offrit à Poutrincourt quinze écus pour celle qu'il destinait à Sa Majesté.

Le 20 juin, la petite troupe dirigée par M. de Monts quitta le port des Mines, bien résolue de ne s'arrêter qu'après avoir trouvé un lieu pour s'y fixer définitivement. Quant à la montagne de cuivre, on la cher-

cherait plus tard, à la première occasion favorable. Cependant, nos Français ne désespéraient pas encore. Prévert avait annoncé à Champlain que la montagne si brillante au soleil était éloignée de cinq ou six lieues de la baie des Mines, et que deux petites rivières, l'une venant dans la direction du Cap-Breton, et l'autre du côté de Gaspé, se jetaient dans une autre baie, qui, d'après le contexte, devait être la baie de Chignectou (1) ou Beaubassin. Les barques côtoyèrent le littoral de cette baie, sans ne rien apercevoir que des montagnes ordinaires, une entre autres, ayant la forme d'un chapeau de cardinal. Puis elles gagnèrent le sud-ouest, dans la direction de la côte de la terre ferme, et vinrent s'arrêter à l'embouchure d'une rivière, qui fut nommée Saint-Jean, à cause de la fête de saint Jean-Baptiste. Les sauvages l'appelaient *Ouigoudi*. " Elle est étroite en son entrée, dit Champlain, puis vient à s'élargir : et ayant doublé une pointe, elle étrécit de rechef, et fait comme un saut entre deux grands rochers, où l'eau y court d'une si grande vitesse, que y jetant du bois il enfonce en bas, et ne le voit-on plus. Mais attendant la pleine mer, l'on peut passer fort aisément ce détroit : et lors elle s'élargit comme d'une lieue par aucuns endroits, où

(1) D'après Jean de Laët, elle fut aussi appelée baie de Gènes.

il y a trois îles." (1) Champlain ne fit qu'en explorer l'estuaire, mais Ralleau apprit de Schoudon (2), chef d'une tribu indienne campée le long de ses rives, que les sauvages se rendaient à Tadoussac, en suivant son cours, n'ayant à franchir à pied qu'un petit espace de terrain. Remontant en effet la rivière Saint-Jean jusqu'au petitsaut, les sauvages pouvaient engager ensuite leurs embarcations dans la rivière Madawaska, qui les conduisait au lac Témiscouata. Ils n'avaient plus à faire par terre que quelques lieues pour arriver au fleuve Saint-Laurent, presque en face de Tadoussac, sur la rive opposée.

Comme il n'y avait pas de temps à perdre, si l'on voulait bâtir une demeure et se mettre en état de résister, pendant l'hiver, aux éléments et aux sauvages, M. de Monts, toujours guidé par l'idée de choisir un endroit tempéré, n'avait encore pu fixer son choix. Ni la baie Sainte-Marie, ni Port-Royal, ni la rivière Saint-Jean n'avaient attiré son attention. L'on descendit encore plus au sud. La terre qu'ils aperçurent était bordée d'îles, grandes et petites. M. de Poutrincourt faillit se perdre en visitant l'une d'elles, l'île aux Margaux, ainsi appelée par le grand nombre de ces

(1) Voyages de Champlain, édit. 1613, ch. 3.

(2) Lescarbot l'appelle *Chkoudun*.

oiseaux qu'on y aperçut. Champlain mentionne encore l'île Manane. Enfin les barques se trouvèrent au milieu d'un groupe d'îles assez agréables, enfermées dans une espèce de cul-de-sac, où vient déboucher une rivière de près d'une demi-lieue de large à son embouchure. C'est la rivière des Etchemins, mieux connue par la suite sous le nom de Sainte-Croix. (1) A travers les îles nombreuses dont Champlain n'a jamais pu savoir le nombre, il y avait un îlot assez près de terre, du côté de l'ouest de la rivière, pouvant mesurer huit ou neuf cents pas de circuit, aux bords assez escarpés, à l'exception d'un seul endroit très bas se terminant en une pointe de sable mêlé d'argile. Cet îlot était couvert de sapins, bouleaux, érables et chênes. La côte se trouvant éloignée d'environ mille pas, il était facile de s'y fortifier. M. de Monts, jugeant que la situation était bonne, et que ce pays offrait plusieurs avantages, résolut de s'y arrêter définitivement. Quant aux sauvages que l'on espérait amener au christianisme, tout en travaillant à rétablir la paix souvent rompue entre eux, il serait facile de se mettre en communication au moins avec ceux du voisinage. M. de Monts donna à l'île le nom de Sainte-Croix, parce que, au témoignage de

(1) La rivière *Scoudic*.

Lescarbot, il y avait, deux lieues plus loin, des ruisseaux qui venaient se décharger dans la rivière en formant une croix. (1)

Le poste était fixé; il importait de s'y mettre confortablement, et en lieu de résister à toute attaque extérieure. M. de Monts commença par élever une barricade sur un îlet ou gros rocher, à mi-chemin entre la terre-ferme et l'île de Sainte-Croix, et il plaça un canon pour en protéger les abords. Cet ouvrage terminé, il fut résolu d'envoyer chercher les Français restés dans la baie Sainte-Marie, en attendant qu'on les avertît d'aller ailleurs. Leur arrivée ne tarda pas longtemps, et tout le monde se mit aussitôt à l'œuvre, les uns travaillant au défrichement, d'autres charroyant le sable pour les fondations des édifices projetés, et préparant le bois de charpente. Champlain et Champdoré érigèrent à la hâte, avec quelques serviteurs, une

(1) " Et d'autant qu'à deux lieues au-dessus il y a des ruisseaux qui viennent comme en croix se décharger dans ce large bras de mer, cette île de la retraite des Français fut appelée Sainte-Croix. — Lesc., liv. 4, c. 4. " L'île de Sainte-Croix, ou l'île Noutre, dit Williamson, est située dans la rivière en face de la ligne de division entre Calais et Robbinstown, où elle fait angle avec le bord de l'eau. Elle contient douze ou quinze acres, et est droit au milieu de la rivière-Scoudio, quoique le passage des vaisseaux soit d'ordinaire du côté de l'est. C'est ici que les commissaires nommés en vertu du traité de 1783, trouvèrent, en 1798, les restes d'une fortification très ancienne, et décidèrent ensuite que cette rivière était vraiment celle de Sainte-Croix. " — *History of Maine, Introduction.*

maisonnette qui servirait de résidence temporaire à M. de Monts. Celui-ci avait fixé les dimensions des nouveaux édifices : le magasin devait avoir neuf toises de long, trois de large et douze pieds de hauteur. Des manœuvres se mirent aussi en frais de construire un four pour cuire le pain, et un moulin à bras pour faire les moutures. Il y avait là tout un essaim d'ouvriers et d'artisans, des menuisiers, des charpentiers, des serruriers, des maçons habiles dans leur spécialité, et, si l'on en juge par les récits de Champlain, ils étaient tous gens moraux et paisibles. Evidemment, M. de Monts avait eu le choix heureux dans le recrutement de sa petite colonie. On ne pourrait peut-être pas en dire autant de la préférence qu'il donna à cet îlot, resserré dans ses limites, inaccessible, en réalité, aux sauvages, mais impropre à toute fin colonisatrice. Le lieutenant général de l'Acadie avait cette idée fixe qu'il fallait pour réussir chercher, avant tout, un climat plus humain que celui de Tadoussac ; elle l'avait conduit jusqu'au 45° 20'. Devait-il y trouver ce qu'il ambitionnait tant ? C'est ce que nous verrons bientôt.

CHAPITRE CINQUIÈME

HABITATION A L'ILE DE SAINTE-CROIX — 1604-1605.

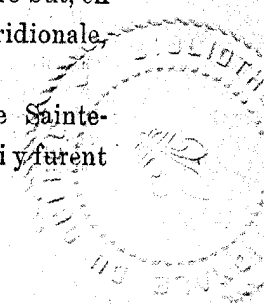
Hivernage sur cette île. — Sa topographie et son climat durant l'hiver. — Description de l'établissement. — Champlain est chargé de l'exploration des côtes de la Norembègue. — L'île des Mont s-Déserts. — La rivière Pènt agouet ou Penobscoot. — Rencontre de chefs sauvages. — Les monts Bodabedec. — Champlain retourne à l'île de Sainte-Croix. — Hiver de 1605 rigoureux. — Le scorbut décime les Français. — De Monts décide d'abandonner son île. — Champlain fait une seconde exploration sur la côte américaine. — Se rend jusqu'au pays des Armouchiquois. — Son voyage dure cinq semaines.

L'île de Sainte-Croix n'a qu'une demi-lieue de circonférence. Son sol est peu fertile, n'étant composé en grande partie que de sable. Le soleil de juillet réchauffa vite cette terre légère, et les jardinages sur lesquels les nouveaux colons devaient surtout compter, ne firent que languir par le manque d'eau et sous les rayons brûlants de l'astre du jour. Le bois ne fit pas défaut au début, mais les constructions nouvelles le rendirent tellement rare, que l'on faillit geler durant l'hiver. Pour surcroît d'infortune, le froid commença à se faire sentir de bonne heure à l'automne. Il devint bientôt très intense. Toutes les

boissons se prirent en glace dans les tonneaux, à l'exception toutefois d'un certain vin d'Espagne dont on avait ample provision. L'eau douce vint aussi à manquer, et les glaces empêchèrent toute communication avec la terre ferme. On eut d'abord recours au cidre, mais celui-ci s'épuisa vite, de sorte que pour s'empêcher de mourir de soif, on buvait de l'eau de neige. Il n'y avait ni fontaines ni ruisseaux sur cette île inhospitalière.

La situation n'était pas gaie, et, disons-le, M. de Monts était le seul coupable de ce malheureux état de chose. Pourquoi avait-il dédaigné Port-Royal, où il aurait pu se procurer à l'aise une eau potable. Champlain l'excuse. " Il était malaisé, dit-il, de reconnaître ce pays sans y avoir hiverné, car en y arrivant en été, tout y est fort agréable, à cause des bois, beaux pays et bonnes pêcheries de poisson. Il y a six mois d'hiver en ce pays." Après tout, le climat de Sainte-Croix ne valait pas mieux que celui de Tadoussac, qui avait tant effrayé M. de Monts. Aussi dut-il être fort désappointé de ce contretemps, d'autant plus fâcheux qu'il n'avait eu d'autre but, en allant se fixer sous une latitude plus méridionale, que de l'éviter.

Champlain a laissé une carte de l'île de Sainte-Croix, avec un plan détaillé des logements qui y furent



élevés. On remarque plusieurs corps de logis isolés, formant dans l'ensemble un vaste quadrilatère. D'un côté, c'était la résidence de Champlain, de Champdoré et d'Orville, avec un grand jardin contigu. Près de celle-ci, on avait érigé une petite maison pour l'usage des missionnaires. Tout auprès une forge. De l'autre côté, prenaient place le magasin, le logement destiné aux suisses, la résidence de M. de Monts, une salle publique où l'on passait le temps, les jours de pluie, une construction pour le sieur Boulay et les artisans. Dans un angle du quadrilatère, on remarque le logis de Geneston, de Sourin et des artisans, et un autre à l'usage des sieurs de Beaumont, la Motte, Bourioli et Fougeray. (1) Plusieurs jardins étaient circonscrits dans cette vaste enceinte. On ne voit qu'un arbre au milieu de cet amas de constructions et de palissades. Un fortin se dressait sur une des extrémités de l'île ; on s'y rendait par un chemin de pied. L'abbé Aubry avait sa chapelle à quelque distance des autres édifices, près du canon du fort.

(1) La liste la plus complète qu'il nous a été possible de dresser des personnes qui hivernèrent sur cette île, porte dix-sept noms. Ce sont : M. de Monts, Champlain, Champdoré, L. Hébert, d'Orville, Geneston, Sourin, Beaumont, La Motte, Bourioli, Fougeray, de Vitré, l'abbé Aubry, Cramolet, Boulay, Lafèvre, de Rétel, François Addenin, domestique de M. de Monts et Simon le mineur. Nous avons lu quelque part, que le prêtre succomba au scorbut durant l'hiver.

Tel était le plan de l'habitation de Sainte-Croix. C'était faire beaucoup de dépenses pour aboutir à un résultat bien déplorable, comme la suite des événements le démontrera.

Pendant que les ouvriers étaient occupés aux travaux de construction, M. de Monts avait dépêché le capitaine Foulques, qui avait pris le commandement du vaisseau de Rossignol, pour aller chercher à Canseau le reste des provisions que Pont-Gravé y avaient déposées, avant de prendre la route du Saint-Laurent, quelques semaines auparavant. Chemin faisant, il s'était emparé de plusieurs vaisseaux basques qui trafiquaient au mépris des défenses du roi, et il avait expédié les maîtres de ces contrebandiers pour rendre compte de leur conduite à M. de Monts. Pont-Gravé avait chargé son pilote, un nommé Guillaume du Glas ⁽¹⁾, de Honfleur, de les transporter en barque auprès du lieutenant général. Celui-ci les reçut avec la plus grande humanité, et les renvoya à Pont-Gravé, lui mandant de ramener leurs vaisseaux à La Rochelle. La justice serait appelée à régler l'affaire.

M. de Monts était bien l'âme dirigeante de la colonie. Non seulement il s'efforçait de pourvoir à

(1) Voir Note 3, en appendice.

tous ses besoins, mais il n'oubliait pas non plus la mine de cuivre qui troublait ses rêves. Champlain reçut la charge d'aller à sa découverte. Il prit avec lui un sauvage du nom de Messamoüet, qui prétendait l'avoir vue, et neuf matelots. A huit lieues de Sainte-Croix, en tirant vers la rivière Saint-Jean, l'on trouva en effet une mine de cuivre, pouvant contenir, au témoignage du mineur, dix-huit pour cent de métal pur. D'autres recherches n'ayant amené aucun résultat, Champlain rebroussa chemin, et quand il arriva, les vaisseaux étaient sur le point de partir pour la France. M. de Monts avait tout arrangé. Poutrincourt, qui n'avait eu d'autre intention en traversant la mer que de faire l'examen des lieux en vue d'y établir sa famille, désirait s'en retourner. Mais auparavant, il s'était assuré la possession de Port-Royal, par un document signé de la main du lieutenant général, qui avait reçu du roi le pouvoir de distribuer des terres à qui bon lui semblerait. Ralleau suivit Poutrincourt, et le 31 août 1604, tous deux dirent adieu aux insulaires de Sainte-Croix. (1)

Champlain ne songeait nullement à revoir sa patrie. Il avait une mission à remplir, et par consé-

(1) " Le sieur de Poutrincourt avait laissé ses armes et munitions de guerre en l'île Sainte-Croix en la garde du sieur de Monts, comme un arrhe et gage de la bonne volonté qu'il avait d'y retourner."—Lescarbot, liv. 4, ch. 5.

quent. d'autres intérêts à servir que les siens propres. M. de Monts lui ayant confié la tâche d'aller explorer les côtes de la Norembègue, il affréta aussitôt une patache de 17 à 18 tonneaux, et prit avec lui deux guides sauvages et douze matelots. La petite troupe quitta l'île de Sainte-Croix, le deux septembre ; mais une tempête qui avait empêché Poutrincourt de sortir de la rivière, retint aussi la patache captive jusqu'au cinq. Le premier jour, on découvrit vingt-cinq lieues de côtes, traversant une mer couverte d'îles, pleine de rochers, forçant parfois la barque à tirer des bordées de quatre lieues. Champlain les nomma îles Rangées. Le même jour, il passa tout près d'une autre île de quatre à cinq lieues de long, et la barque vint se briser sur une roche à fleur d'eau. Cette île n'est séparée de la terre ferme que par un tout petit bras de mer. Elle est couverte de montagnes, environ sept ou huit, rangées les unes proche des autres. Champlain l'appela l'île des Monts-Déserts. (1) C'est encore le nom qu'elle porte aujourd'hui.

(1) Les sauvages appelaient cette île *Pemetiq* (Relation 1611, ch. 23) c'est-à-dire *celle qui est à la tête*. C'est ici que les Français vinrent s'établir en 1613 et y fondèrent Saint-Sauveur sur la côte nord-est, dans un magnifique havre appelé aujourd'hui *Bar Harbour*. Les restes mortels du frère du Thet et des autres Français tués durant un engagement avec les Anglais, reposent sur la pointe Fernald. En 1688, Lamothe Cadillac fut nommé seigneur du

Le lendemain, sixième jour du mois, l'on aperçut dans le fond d'une jolie anse située au pied des montagnes de cette île, une petite fumée, qui laissa croire à Champlain qu'elle devait être habitée. En effet, il vit bientôt deux canots sauvages se diriger vers lui, et puis faire halte à environ une portée de mousquet. Champlain envoya deux des siens à leur rencontre, mais les sauvages se sauvèrent. Le lendemain, ils vinrent à bord de la barque de Champlain, et causèrent avec les guides. Quelques petits présents les amadouèrent complètement. C'étaient des chasseurs de la nation des Etchemins, venus de la rivière Pentagouet à l'île des Monts-Déserts pour y pêcher et faire la chasse aux castors. Ils firent l'offre à Champlain de l'amener avec eux à l'endroit de leur résidence, où demeurait Bessabez, leur chef. "Je crois, dit Champlain, que la rivière Pentagouet ⁽¹⁾, est celle que plusieurs pilotes et historiens appellent

Mont-Désert et des îles adjacentes. La longueur de l'île du nord au sud est d'environ quinze milles et demi, et sa plus grande largeur de treize milles. A l'endroit où elle est le plus proche de la terre ferme, un pont de sept cents pieds la fait communiquer avec la ville de Trenton. On y aperçoit treize pics distincts dont le plus élevé atteint 1527 pieds : c'est la montagne Verte.

(1) Champlain l'appelle Peimtegouët. D'après l'abbé Maurault, Pentagouet n'est autre chose que *Pentagouit*, qui signifie *endroit d'une rivière où il y a des rapides*. Les Anglais ont donné la préférence au mot *Penobscoot* (*Penaouaosket*, là où la terre est couverte de pierre.)—Hist. des Abénaquis, p. 5.

Norembègue, et que la plupart ont écrit être grande et spacieuse..... On décrit aussi qu'il y a une grande ville fort peuplée de sauvages adroits et habiles, ayant du fil de coton. Je m'assure que la plupart de ceux qui en font mention ne l'ont vue, et en parlent pour l'avoir ouï dire à des gens qui n'en savaient pas plus qu'eux..... Qu'aucun y ait jamais entré il n'y a point d'apparence ; car ils l'eussent décrite d'une autre façon, afin d'ôter beaucoup de gens de cette doute." (1)

Champlain parle ici avec connaissance de cause, car il prit la peine de parcourir la Pentagouet, devenue légendaire par des descriptions fantastiques que Jehan Alfonse a agrémentées d'un luxe de détails dont on ne peut se faire qu'une faible idée sans les avoir lues. Il la remonta sur un parcours de vingt-cinq lieues, et il ne vit aucune ville, ni village, ni apparence qu'il y en ait jamais eu. Put-il apercevoir, tout au plus, le long de ses rives, une ou deux cabanes inhabitées, de construction souriquoise. Le pays qu'elle arrose parut agréable à l'œil de notre explorateur ; il était boisé de chênes plantés comme à loisir. Champlain eut ici une entrevue avec le chef Bessa-

(1) Voyages de Champlain, Ed. 1613, ch. 5.

bez ⁽¹⁾ et avec un autre du nom de Cabahis. Tous deux étaient escortés d'une soixantaine de sauvages. C'était la première fois, disaient-ils, qu'ils voyaient des chrétiens. Champlain leur fit annoncer par son interprète qu'il était envoyé auprès d'eux par M. de Monts pour leur assurer son amitié, et les mettre d'accord avec leurs ennemis, les Souriquois et les Canadiens. Il ajouta qu'il désirait habiter près d'eux, afin de leur montrer la culture de la terre, et les tirer de l'existence misérable qu'ils menaient. Ce petit discours, plein de bienveillance et de belles promesses, parut les satisfaire. Champlain leur fit cadeau de haches, pat enôtres, bonnets, couteaux et autres *jolivetés*. Puis chacun se retira, les sauvages allant de leur côté, et Champlain retournant à sa barque, très heureux d'avoir connu quelques représentants de cette tribu.

Champlain quitta la rivière Pentagouet, le 17 septembre, pour continuer ses explorations vers le sud.

(1) *Betsabes*, écrit le P. Biard (Rel. 1611, p. 8.) Ce sauvage fut un des plus fidèles amis des Français. Après la prise de Saint-Sauveur par les Anglais, *Betsabes* et deux autres chefs leur offrirent de prendre soin d'eux et de les nourrir pendant un an jusqu'à l'arrivée des navires qui les transporteraient en France au bout de ce temps. De cette manière, disaient-ils aux pères jésuites, vous ne tomberez pas entre les mains des méchants *Ingrès* (c'est ainsi qu'ils appelaient les Anglais.) Kadesquit était à l'entrée de la rivière Pentagouët et les Français s'y seraient établis si les sauvages de l'île n'eussent insisté pour les amener chez eux, disant que leur demeure était si saine et si agréable, que quand les sauvages de l'île étaient malades, ils s'y faisaient transporter et y trouvaient la guérison.

Deux jours plus tard, comme il passait près de l'embouchure d'une petite rivière, il aperçut Cabahis, qui prit passage avec eux, et les accompagna jusqu'à douze lieues plus loin. Chemin faisant, Champlain voulut apprendre de lui l'endroit exact d'où la rivière Norembègue tirait sa source. Passé, dit-il, le saut de la rivière (à vingt lieues environ de son embouchure) on entre dans un lac par où les Sauvages vont à la rivière Sainte-Croix ; après avoir fait portage, ils entrent bientôt dans la rivière des Etchemins. Une autre rivière aboutit au lac ; après l'avoir parcourue pendant quelques jours, ils traversent un autre lac ; arrivés à son extrémité, ils entrent dans une autre rivière, qui vient se décharger à une lieue de Québec. C'est la rivière Chaudière que les aborigènes suivaient pour se rendre à Québec.

Les montagnes de Bedabedec furent en vue, le 20 du même mois, et après avoir rangé la côte, sur un parcours de dix à douze lieues, Champlain renonça à son projet de se rendre jusqu'à la rivière Quinibequi. Les Sauvages l'avaient abandonné ; les vivres se faisaient rares, et le mauvais temps, qui durait depuis plusieurs jours, le forçait à tout instant de relâcher aux îles, très nombreuses dans ces parages. Ce fut le 23 septembre qu'il rebroussa chemin, et neuf jours plus tard il abordait à l'île de Sainte-Croix, convaincu

qu'il n'y avait aucun endroit, le long de la côte de Norembègue, qui offrait plus d'avantages à une habitation que le poste choisi par M. de Monts.

La première neige tomba le six du mois d'octobre. Ce fait n'est pas sans précédent dans les annales acadiennes. Mais il est très rare aujourd'hui que l'on soit témoin d'un hiver aussi prématuré. On serait tenté de croire, par ce que dit Champlain, que l'hiver commença à la même date. Mais c'est peu probable, car la neige d'octobre ne reste pas ordinairement, bien qu'on éprouve des froids assez vifs à cette saison. A la fin d'avril suivant, l'île était encore couverte de trois à quatre pieds de neige. Ce dut être un hiver exceptionnellement rigoureux. Nous avons déjà vu à quelles misères les Français furent réduits pendant leur séjour dans cette île, à cause de la disette d'eau. La neige fondue constituait pour eux un danger constant pour l'éclosion de certaines maladies. On ne put s'y soustraire. Le scorbut se déclara bientôt au milieu de la colonie, qui se composait en tout de 79 personnes. Sur ce nombre trente-cinq succombèrent, et vingt autres touchèrent au seuil de la mort. Les chirurgiens, qui ne connaissaient rien d'un mal aussi étrange, ne surent trouver le bon remède. Eux-mêmes en furent atteints et restèrent, comme les autres, avec une grande gêne de respiration et des douleurs

intermittentes. La température du mois de mai devait ramener la santé, en même temps que ranimer leur espérance en des jours meilleurs.

Après un hiver aussi triste, il n'est pas surprenant de voir M. de Monts chercher à planter sa tente dans un endroit plus commode, jouissant d'une température plus supportable. Moreau dit que Sainte-Croix n'avait jamais été pour de Monts qu'une résidence d'hivernage. Nous croyons, au contraire, que son plan bien arrêté était de s'y fixer en permanence, à cause des grandes dépenses qui y furent faites. Après tout, on aurait bien pu se dispenser de construire une vingtaine d'édifices, quelques-uns à deux étages, pour un hiver seulement. Lescarbot, dont le témoignage n'est pas suspect sur ces tentatives d'établissement en Acadie, au moins en ce qui regarde la partie matérielle, fait la leçon bonne à M. de Monts : " Quand on va dans un pays, dit-il en substance, pour posséder la terre, on ne s'arrête point dans les îles pour s'y emprisonner. Si encore cette île eut été traversée par des rivières ou même des ruisseaux, si le sol eut été propice à l'agriculture, c'eut été à demi mal " Mais il n'y avait pas même les éléments essentiels à la vie, de l'eau douce. Tous les regards étaient donc tournés vers la France, quand, au milieu de mai, les vaisseaux attendus depuis un mois n'apparurent pas

encore. M. de Monts résolut alors de faire appareiller deux barques, suffisamment grandes pour transporter ses compagnons jusqu'à Gaspé, rendez-vous général de la flotte française. Les préparatifs de départ n'étaient pas encore terminés, lorsque Pont-Gravé vint aborder un jour, vers les onze heures du soir, à l'île de Sainte-Croix. Son vaisseau qu'il avait mis à l'abri dans un lieu sûr, à quelque distance, arriva le lendemain, et signala son arrivée par une canonnade en règle et au bruit des trompettes. Quarante hommes formaient l'équipage. Un autre navire, chargé de vivres et de munitions, était parti de Saint-Malo, et ne tarderait pas à paraître. Cette bonne nouvelle, qu'apportait Pont-Gravé, causa un peu de joie dans la colonie en détresse. La résolution fut bientôt prise de ne pas retourner en France, mais il fallait nécessairement trouver un lieu plus favorable à un établissement. M. de Monts ne démordait pas encore de son idée première : se fortifier sous un climat chaud, dans le voisinage de la Floride. L'expédition de Champlain n'ayant pas rapporté des résultats satisfaisants, il voulut entreprendre d'explorer lui-même la côte américaine, au moins jusqu'au pays des Armouchiquois. Toute une caravane prit part à ce voyage dangereux. Champlain fut chargé du pilotage des barques, lesquelles portaient quelques gentils-hommes,

vingt matelots, un sauvage du nom de Panonias qui devait agir comme guide, et sa femme qui, étant alliée à la nation armouchiquoise, pouvait servir à établir l'amitié entre les Français et les sauvages de la côte.

Le départ se fit le 18 du mois de juin. Douze jours furent consacrés à l'exploration des îles, des baies et des pointes de terres, jusqu'à l'embouchure de la rivière Pentagouet. Le vendredi, premier jour de juillet, l'on parcourut les vingt-cinq lieues qui séparent la pointe de Bedabedec de la rivière Quinibequi. (1) L'on s'arrêta à trois cents pas environ de son entrée. Champlain mit une chaloupe pour remonter le cours d'une rivière voisine (Chipscot) et pour nouer connaissance avec les Sauvages de l'endroit. Mant houmermer, leur chef, vint en canot au-devant d'eux et leur fit force protestations d'amitié. M. de Monts leur présenta des galettes et des pois dont ils furent contents. Le lendemain, les Indiens guidèrent la chaloupe de Champlain par un autre chemin que celui par où elle était venue, et la conduisirent à une chute d'eau qu'on eut toutes les peines du monde à franchir, et au-dessous de laquelle on vit un lac (2), long de trois à

(1) Rivière Kénébec.

(2) C'est la baie de Merry-Moeting, formée par la jonction du Kénébec au nord, et de la rivière Sagadahok ou Amouhcoghain, ou Androscoggin.

quatre lieues, dans lequel descendaient le Quinibequi et une autre rivière par où devaient venir Marchim et Sasinou, deux capitaines sauvages que Manthoumermer s'était chargé de faire avertir pour y rencontrer Champlain. Celui-ci, ne les voyant point, rebroussa chemin pour rejoindre ses compagnons.

Le 8 du même mois, l'on continua de naviguer vers le sud, passant par une baie ⁽¹⁾ remplie d'îles, d'où l'on aperçut à l'ouest de hautes montagnes, demeure d'un capitaine nommé Aneda. " Je me persuadai par ce nom, remarque Champlain, que c'était un de sa race qui avait trouvé l'herbe appelé *Aneda* que Jacques Cartier a dit avoir tant de puissance contre la maladie appelé scorbut, qui tourmenta ses gens aussi bien que les nôtres, lorsqu'ils hivernèrent en Canada. Les Sauvages ne connaissent point cette herbe, ni ne savent que c'est, bien que le dit sauvage en porte le nom." Cette supposition de Champlain n'a pas sa raison d'être, car si ce capitaine sauvage eut été de même origine que les aborigènes de Stadaconé, qui enseignèrent à Jacques Cartier l'usage de l'*aneda*, il aurait compris la signification de ce mot, et il l'aurait apprise aux Français. Sachant qu'*aneda* veut dire épinette, Champlain aurait pu s'en servir plus tard

(1) La baie de Casco, contraction du mot sauvage *Acocisco*.

pour soigner les scorbutiques de sa nation. Or, rien ne prouve qu'il ait connu ce spécifique. (1)

On se rendit en outre à la rivière Chouacouet, où l'on reçut la visite d'une quantité de Sauvages, diffé- rant des Etchemins sous plusieurs rapports. Ils avaient la tête presque entièrement rasée, sauf le sommet où ils laissaient croître leurs cheveux, qu'ils entrelaçaient de diverses façons par derrière avec des plumes ; ils se peignaient le visage de noir et de rouge, comme les autres Sauvages. Ils étaient gens fort dispos et bien construits. Ils avaient pour armes des piques, des massues, des arcs et des flèches, au bout desquelles ils piquaient la queue d'un poisson appelé *signoc* ou *siguenoc*. Ils labouraient et culti- vaient la terre, ce que Champlain n'avait pas encore vu faire, et, au lieu de charrue, ils avaient un instru- ment de bois fort dur, fait en manière de bêche. M. de Monts et Champlain descendirent à terre pour examiner leur labourage sur le bord de la rivière Chouacouet (2), leur manière d'ensemencer la terre, et les produits de leur culture, consistant surtout en

(1) Voir le chapitre suivant qui traite du scorbut et de son traitement.

(2) Le nom de *Saco*, que porte aujourd'hui cette rivière, de même que la baie où elle se jette, vient évidemment de ce nom sauvage *Chouacouet*; ou, si l'on veut, de *Sawahquatok*, comme on le trouve dans les auteurs anglais. De *Souacouet* on a fait *Sacouet*, et enfin *Saco*. (Voyages de Champlain, Ed. can., note 2, p. 53.)

blé-d'Inde, citrouilles et tabac. Ils jugèrent, d'après la nature de leurs récoltes, que l'air y était plus tempéré qu'à Sainte-Croix. Cependant, Champlain crut que le froid y devait être assez vif en hiver.

On continua à ranger la côte en partant de la rivière Chouacouet, mais, à peine eut-on fait six ou sept lieues, que le vent devint contraire et força à jeter l'ancre. L'on débarqua sur une rive agréable où l'on aperçut deux sauvages qui furent pris d'abord pour des outardes. Tous deux se sauvèrent dans les bois, dès qu'ils aperçurent les Français. On retourna ensuite à deux ou trois lieues vers Chouacouet, jusqu'à un cap nommé le port aux Iles⁽¹⁾, à cause des îles qui en étaient voisines, par la hauteur de 43 degrés 25 minutes de latitude. Après avoir doublé ce cap, l'on atteignit bientôt un autre cap, qui fut appelé cap aux Iles⁽²⁾, près duquel ils virent plusieurs sauvages qui vinrent à eux dans un canot, puis, changeant tout à coup de résolution, gagnèrent le rivage pour s'y livrer à leurs danses accoutumées. Champlain les suivit jusqu'à terre et donna à chacun d'eux un couteau et un biscuit. Ces sauvages dirent à Champlain

(1) C'est le cap Porpoise ou cap au Marsouin. "Le cap Porpoise, dit Williamson, est un havre étroit et de difficile accès" On a donné le nom de *Mousson* à la rivière du cap Porpoise, par corruption probable du mot *marsouin*.

(2) C'est le cap Anne.

que tout ce pays-là était cultivé, et habité par six peuplades distinctes. (1) Poursuivant la route, on vint jeter l'ancre près d'un petit ilot, où l'on passa deux heures pour avoir des informations sur le compte des indigènes de la côte. Leurs canots n'étaient point fabriqués en écorce de bouleau, comme ceux des Canadiens, des Souriquois et des Etchemins, mais d'une seule pièce d'arbre creusé avec du feu ou des cailloux rougis à la flamme, dépouillé de son écorce, et arrondi par dessous. Il fallait beaucoup d'adresse pour les manœuvrer.

Le lendemain, 17 juillet, on fut mouiller au cap Saint-Louis. (2) Au moment d'y arriver, la barque s'échoua sur un rocher, mettant tout l'équipage en péril. "Si nous n'y eussions promptement remédié, s'écrie Champlain, elle eut bouleversé dans la mer, qui perdait à l'entour, où il y avait cinq à six brasses d'eau ; mais Dieu nous préserva." Quinze ou seize canaux étaient rangés à sec le long du rivage.

Honabetha, capitaine, attiré par des présents, vint dans la barque, et se retira bien repu et chargé de cadeaux. Ces Indiens se livraient aussi à l'agriculture, car Champlain aperçut des champs de blé d'Inde

(1) Les sauvages de Weechagaska, de Neponsitt, de Punkapaog, de Nonantum, de Nashaway, et d'une partie des Nipmucks.

(2) Pointe Brandt par la latitude de 42° 6'.

au milieu desquels un grand nombre de maisonsnettes. Une petite rivière, appelée Gua ⁽¹⁾ en l'honneur de M. de Monts, se décharge dans la baie avoisinant le cap Saint-Louis. Champlain crut que cette rivière se rendait jusqu'au pays des Iroquois.

Le 18 juillet, on doubla le cap Saint-Louis par les 24 degrés et trois quarts de latitude, puis longeant la côte, l'on s'arrêta à divers endroits cultivés par des Indiens, et l'on vint passer la nuit dans une baie appelée le port du cap Saint-Louis. ⁽²⁾ Le lendemain on aperçut le cap d'une grande baie qui fut nommée Sainte-Suzanne du Cap-Blanc ⁽³⁾ à dix lieues du cap Saint-Louis. " Le Cap-Blanc est une pointe de sable qui va en tournoyant vers le sud quelque six lieues." Le 2 du même mois, on mouillait dans un port dangereux, situé à 42 degrés environ ; c'était le port de Mallebarre. ⁽⁴⁾ Sur le rivage on aperçut des cabanes rondes, couvertes de grosses nattes de roseaux et entourées de jardins. Elles appartenaient aux Armou-

(1) C'est la rivière Saint-Charles d'aujourd'hui, qui se décharge dans la baie de Boston.

(2) C'est dans ce port que les célèbres *Pilgrim Fathers*, fondateurs de la Nouvelle-Angleterre, abordèrent quinze ans plus tard. Ils l'appelèrent Plymouth, pour consacrer le souvenir de leur ville d'Angleterre.

(3) Le capitaine Gosnold avait abordé à cet endroit, en 1602, et l'avait appelé cap Cod.

(4) Le port de Nauset, lat. 41° 50.

chiquois, habitants de ce pays. On noua quelques relations avec eux ; on n'eut pas à s'en féliciter, car ces Indiens étaient voleurs et traîtres. Depuis le cap aux Iles, les Sauvages que l'on vit ne portaient que rarement des fourrures ; ils allaient d'ordinaire presque nus, et quand, par hasard, ils se couvraient, c'était avec des robes faites de tissus d'herbes et de chanvre. Ils se peignaient le visage en rouge, en noir et en jaune ; ils n'avaient naturellement presque pas de barbe, et s'arrachaient le peu qu'ils en pouvaient avoir, à mesure qu'elle croissait.

Le voyage n'avait pas encore été marqué par aucun incident bien remarquable. Nos explorateurs avaient eu des rencontres fréquentes avec les diverses peuplades sauvages échelonnées le long de la côte américaine, et, dans toutes les occasions, la paix et la bonne entente n'avaient pas cessé de régner entre eux. Mais cette belle harmonie fut troublée un jour, sans qu'il y eût cependant de la faute des Français. Quatre ou cinq matelots étaient descendus à terre dans le port de Mallebarre pour emplir leurs chaudières d'eau douce. Les sauvages, qui épiaient leurs allées et venues, accoururent au devant d'eux et s'emparèrent de force de l'une des chaudières, et s'enfuirent précipitamment. Alarmés de voir les matelots revenir à la barque en criant de tirer sur les voleurs, d'autres

sauvages, qui s'y trouvaient dans le même moment, se jetèrent à la mer. Ce que voyant leurs compagnons du rivage, ils retournèrent droit vers le matelot à qui ils avaient enlevé la chaudière, et lui enfoncèrent plusieurs coups de couteau dans la poitrine. L'on commença de la barque une fusillade contre ces mécréants, qui fuyaient aussi vite qu'un cheval à la course. Le mousquet de Champlain lui creva dans les mains, et il se crut mort. Mais, heureusement, il n'en fut rien. Un sauvage qui n'avait pu s'échapper des mains des Français, et que l'on avait tenu garotté, fut bientôt relâché, surtout lorsqu'on apprit que les assassins des Français étaient étrangers à la tribu cabanée dans le port. Ce fut le seul incident malheureux du voyage. La victime fut, au dire de Lescarbot, un charpentier de Saint-Malo.

Ne trouvant pas de lieu satisfaisant à son gré pour y asseoir solidement sa petite colonie, M. de Monts, après avoir, à travers mille et une difficultés, exploré plus de quatre cents lieues de côtes, résolut de retourner à l'île de Sainte-Croix.

Durant les cinq semaines qui s'étaient écoulées depuis le commencement de cette expédition (du 18 juin au 25 juillet), il n'avait pu s'élever au-delà de trois degrés de latitude. Mais le temps qu'il avait consacré à la reconnaissance de ces contrées

nouvelles, n'était pas perdu. On avait contracté avec les aborigènes des liens d'amitié dont on pourrait tirer plus tard un bon parti. M. de Monts s'en revenait aussi avec la conviction qu'il était aussi facile de créer un établissement stable sur quelque'une des rives de l'Acadie. Quant à Champlain, son parti était pris depuis longtemps déjà. Il ne voyait d'avenir certain pour l'extension du nom français que dans la vallée du Saint-Laurent. Nous constatons, au cours du récit de ses courses aventureuses vers les contrées méridionales, qu'il songeait toujours à Québec. Plusieurs rivières qu'il indique, quelquefois erronément, devaient servir de moyens de transport aux Sauvages errant entre les régions arrosées par ces rivières et le vieux promontoire de Stadaconé.

Le retour à l'île de Sainte-Croix se fit en neuf jours. A Chouacouet, Marchim, chef indien que Champlain n'avait pu voir au lac Quinibeki, vint à eux. Ce capitaine avait la réputation d'être le plus vaillant entre tous les siens. Sa gravité et sa physionomie prévenaient en sa faveur. Il y eut échange de présents. Marchim leur donna un jeune Etchemin pris à la guerre. Sasinou ne se montra pas, bien qu'il fût attendu. A sa place apparut un autre capitaine appelé Anassou, qui leur apprit que des pêcheurs européens avaient tué cinq sauvages, et que leur

vaisseau était à dix lieues du port, tout près d'une île. (1)

A leur arrivée à Sainte-Croix, le 3 août, nos explorateurs aperçurent le navire du capitaine des Antons, récemment arrivé de France, avec un chargement de provisions et d'autres secours pour les *hivernants*. La situation allait donc s'améliorer.

(1) Il paraît assez certain que c'était le vaisseau anglais l'*Arkhangel* commandé par le capitaine Weymouth, qui s'était ancré à l'île Monahigan, que Champlain appela la Nof, à cause de sa ressemblance à un navire. Weymouth n'avait pas tué de sauvages, comme le raconte Anassou ; au contraire, il les avait très bien traités. Ces sauvages étaient Sassacomouet, Maneddos, Skitsuaroos, Amohouet, et un sagamo du nom de Tahanedo.